

# L'Université contemporaine : un bateau à la dérive ?



**A**nalyses  
et discussions

---

N° 8, printemps 2006

*spoud*







# L'Université contemporaine : un bateau à la dérive ?

**A**nalyses  
et discussions

N° 8, printemps 2006

*spuq*

- Conception graphique de la page couverture :  
Alain Mongeau
- Composition et montage :  
Michel Leclerc, Secrétariat du SPUQ
- Révision du texte :  
Céline Beaulieu, Jocelyn R. Beausoleil, Jacques Pelletier

Pour toute correspondance concernant la rédaction du livre ou les autorisations de droits d'auteur, s'adresser à :

Syndicat des professeurs et professeures  
de l'Université du Québec à Montréal (SPUQ)  
C.P. 8888, Succursale Centre-ville  
Montréal (Québec) H3C 3P8

Téléphone : (514) 987-6198  
Télécopieur : (514) 987-3014  
Courrier électronique : [spuq@uqam.ca](mailto:spuq@uqam.ca)  
Site Internet : <http://www.unites.uqam.ca/spuq>

Tous droits de reproduction, de traduction  
et d'adaptation réservés © 2006

Dépôt légal / 2<sup>e</sup> trimestre 2006  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada

ISSN 1188-7400

# Table des matières

|                                                                                     |    |
|-------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Introduction                                                                        |    |
| L'Université : intellectuel collectif ou entreprise ?                               |    |
| Jacques Pelletier .....                                                             | 1  |
| <br>Noam Chomsky : Défense et illustration du bon usage<br>de la liberté académique |    |
| <i>Normand Baillargeon</i> .....                                                    | 7  |
| <br>La défense de l'université publique                                             |    |
| <i>Louis Gill</i> .....                                                             | 21 |
| <br>Sept thèses sur l'université                                                    |    |
| <i>Yves Gingras</i> .....                                                           | 29 |
| <br>Quand les universités perdent le nord                                           |    |
| <i>Yves Gingras</i> .....                                                           | 35 |
| <br>On demande gestionnaire d'une fin de partie                                     |    |
| <i>Charles Halary</i> .....                                                         | 39 |
| <br>La collégialité malmenée                                                        |    |
| <i>Pierre Lebuis</i> .....                                                          | 49 |
| <br>Facultés, inc...                                                                |    |
| <i>Georges Leroux</i> .....                                                         | 59 |
| <br>De l'institution à l'organisation :                                             |    |
| La mutation de l'Université contemporaine                                           |    |
| <i>Jacques Pelletier</i> .....                                                      | 65 |





## L'Université : intellectuel collectif ou entreprise ?

C'est dans les termes de cette opposition, inimaginables il y a vingt ans, qu'il faut formuler l'enjeu central auquel les universités sont confrontées aujourd'hui. Demeurer des lieux de réflexion indépendants ou se transformer en entreprises régies par le marché, c'est entre ces deux options qu'elles doivent choisir la figure de leur présent et de leur avenir.

Plusieurs estiment même que cette alternative, à toutes fins utiles, n'existe plus et que les universités n'auraient d'autre destin que l'adaptation aux « réalités contemporaines », c'est-à-dire aux « lois économiques » qui régissent désormais notre monde. Leur mutation, sinon leur métamorphose, en organisation bureaucratique commandée par une logique utilitariste serait donc aussi incontournable qu'inéluctable : une fatalité annoncée et programmée.

Cette transformation capitale a fait l'objet au cours des dernières années de travaux importants<sup>1</sup> dont on trouvera une évocation dans les contributions des collaborateurs de ce cahier *Analyses et discussions*. Le SPUQ lui-même s'intéresse à cette question décisive depuis longtemps. Déjà, au tournant des années 1990, notre Syndicat avait en effet créé un groupe d'étude, animé par Normand Baillargeon, qui avait produit son rapport dans un cahier *Analyses et discussions*<sup>2</sup>. Si le phénomène de reconversion de l'Université n'est ni nouveau ni récent, il s'est cependant approfondi et aggravé à l'ère du néolibéralisme triomphant.

- 
1. Gilles Gagné en a proposé une excellente synthèse dans un récent numéro de la revue *Société*, vol. 24-25, hiver 2005, sous le titre : « La restructuration de l'Université : son programme et ses accessoires ».
  2. La recherche et la création universitaires à la recherche d'elles-mêmes. *Analyses et discussions*, n° 4, hiver 1994.

En créant dans le *SPUQ-Info* une chronique consacrée à « La mutation de l'Université » et aux enjeux et débats qu'elle soulève, notre Syndicat entendait apporter sa contribution à la réflexion sur la nature de la transformation en cours et sur les défis qu'elle nous pose comme universitaires et comme syndicalistes. Ce sont les textes publiés depuis deux ans dans cette chronique que nous avons jugé bon de réunir dans ce cahier, sous leur forme originale pour la plupart, modifiée pour d'autres; cet aménagement permet une lecture d'ensemble qui met en lumière la convergence profonde des analyses par-delà la diversité des approches et des points de vue.

## Racines d'une mutation

Dotée traditionnellement d'un statut d'institution de type communautariste vouée à la formation d'esprits libres et autonomes, l'Université devient, sous la poussée notamment de la mondialisation marchande, une organisation régie par la logique utilitariste et instrumentale qui inspire l'ensemble des entreprises dans nos sociétés modernes.

C'est ce mouvement d'ensemble qu'ont mis en lumière récemment nos collègues Michel Freitag dans *Le naufrage de l'Université*<sup>3</sup> et Pierre Hébert dans *La nouvelle université guerrière*<sup>4</sup>, montrant la subordination de plus en plus directe et massive aujourd'hui de cette « institution » aux valeurs et aux normes régnautes en régime néolibéral, dépendance que n'arrive plus à masquer ce qui demeure encore de l'autonomie et de la liberté qui la caractérisaient naguère.

Cette dépendance nouvelle se manifeste en particulier sur le plan du langage, donnant lieu à l'émergence de ce que Pierre Hébert appelle une « novlangue » et Aline Giroux un « newspeak » – caractérisé par des métaphores « revampées » du vieux taylorisme mis au goût du

---

3. Michel Freitag, *Le naufrage de l'Université et autres essais d'épistémologie politique*, Québec et Paris, Nuit Blanche éditeur, Éditions La Découverte, 1995 (Coll. Essais critiques).

4. Pierre Hébert, *La nouvelle université guerrière*, Québec, Éditions Nota Bene, 2001 (Coll. Interventions).

jour : compétitivité, excellence, performance, etc. – dans un ouvrage de synthèse récent, *Le pacte faustien de l'université*<sup>5</sup>, dont on ne saurait trop recommander la lecture à tous ceux qui se réclament de l'Université à un titre ou l'autre, qu'ils soient professeurs ou gestionnaires. Cette auteure reprend et prolonge, sur le terrain de l'analyse empirique, les propositions que Michel Freitag avait énoncées sur un plan plus général et elle les confirme à l'aide de données concrètes et chiffrées.

Cette mutation majeure s'inscrit dans le prolongement d'une autre transformation capitale intervenue au cours du XIX<sup>e</sup> siècle alors que l'Université, jusque-là essentiellement un lieu de formation, prend en charge la recherche et en fait l'une de ses deux grandes missions constitutives. C'est sur ce processus – et sur son développement au cours du XX<sup>e</sup> siècle – qu'insistent Yves Gingras, notre collègue du Département d'histoire, et ses collaborateurs dans un numéro récent de la revue *Actes de la recherche en sciences sociales*<sup>6</sup>.

Dans le texte liminaire du numéro, Yves Gingras fait remarquer que non seulement la recherche, au fil des années, a pris une place considérable dans l'Université, mais qu'elle est devenue très fortement associée aux entreprises qui en favorisent l'expansion. Plus encore, de nombreux groupes de recherche sont devenus eux-mêmes de « quasi-firmes » dont les animateurs se sont insensiblement transformés en véritables chefs d'entreprise, sacrifiant même leur propre recherche personnelle à cette nouvelle fonction.

Cette tendance, devenue lourde, n'est pas apparue partout en même temps. L'Université allemande, par exemple, en est imprégnée depuis longtemps; dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, elle a le souci de mettre la science au service de l'industrie qui la subventionne en retour. Cette association demeurera très forte en Allemagne et dans les régions sous son influence comme l'Alsace-Lorraine jusqu'à la période de l'après-guerre, marquée par l'émergence du chercheur autonome et désintéressé qui demeurera la figure de référence durant la période

---

5. Aline Giroux, *Le pacte faustien de l'université*, Montréal, Liber, 2006.

6. « Entreprises académiques », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 148, juin 2003.

des Trente glorieuses dans tous les pays de l'hémisphère occidental. C'est à la fin de cette période, au tournant des années 1980, que des rapports contractuels de plus en plus serrés interviennent entre les entreprises et l'Université, déterminant désormais dans une large mesure les priorités de recherche des établissements.

C'est le cas depuis longtemps à l'Université de Strasbourg, qu'évoque Françoise Olivier-Utard dans sa contribution, et plus récemment de l'ensemble de l'Université française, à partir surtout de 1999 où est adoptée une loi – portant le nom de son parrain, Claude Allègre – qui incite les universitaires à collaborer avec les entreprises et à s'engager résolument dans la commercialisation des produits de la recherche. Il faut rappeler ici que Claude Allègre est un ministre socialiste, membre du gouvernement de Lionel Jospin, et que cette initiative ne provient donc pas de la droite, comme on aurait pu s'y attendre, mais de la gauche sociale-libérale. C'est dire à quel point la tendance qui pousse dans cette voie est puissante.

On la retrouve aussi, bien sûr, au Canada, note encore Yves Gingras, où la commercialisation devient un enjeu majeur au cours des vingt dernières années, posant notamment de manière urgente la question de la propriété intellectuelle. Au-delà de cette problématique qui affecte plusieurs d'entre nous, la commercialisation et l'entrepreneuriat qu'elle suppose soulèvent enfin l'enjeu beaucoup plus large et crucial des finalités de l'Université, de sa mission, de son statut et de son rôle dans nos sociétés.

### Une tendance incontournable ?

À partir du moment, en effet, où le savoir – qui n'est pas toujours une connaissance au sens fort du terme – devient l'objet et le cœur d'une « économie » à laquelle il est lié de manière indissociable sur le mode de ce qui apparaît de plus en plus comme un asservissement, que reste-t-il de l'Université comme foyer de culture et de civilisation ? Qu'en reste-t-il comme lieu d'une pensée libre et autonome, comme espace privilégié de formation d'un « honnête homme » capable

d'appréhender le monde globalement et de s'y situer par-delà sa spécialisation étroitement professionnelle ?

C'est la question décisive qu'aborde Pierre Milot dans son étude du discours de l'OCDE (Organisation pour la coopération et le développement économique) qui lie l'avenir des universités à leur capacité de s'adapter aux demandes et aux contraintes des entreprises, qui fait de cette adéquation nécessaire une condition de salut. Comme le disait brutalement Michaël Gibbons, un temps secrétaire général des universités du Commonwealth : « Si les universités ne s'adaptent pas, on se passera d'elles ». Il semble bien que le message ait été compris par plusieurs qui ne cessent, au Québec comme ailleurs, de s'ajuster au nouveau discours dominant, derrière les parades rhétoriques qui masquent tant bien que mal leurs pratiques effectives.

Yves Gingras et ses collaborateurs ne tirent pas de conclusion proprement politique au terme de leurs analyses, mais ils ont le mérite de mettre en évidence les véritables paramètres et les enjeux centraux de la mutation en cours.

Au terme du bilan que j'ai évoqué précédemment, Gilles Gagné paraît, pour sa part, étonné par le fait que cette transformation majeure et radicale, qui remet en question les fondements mêmes de l'Université, n'ait pas suscité jusqu'à maintenant plus de résistances. C'est qu'il oublie sans doute que la fonction critique elle-même, qu'il croit consubstantielle à cette institution, ne va plus de soi dans les universités et qu'elle est d'autant plus survalorisée sur le plan discursif qu'elle n'est plus guère pratiquée, et surtout pas à l'endroit de l'Université elle-même ; son effacement progressif constitue, parmi d'autres symptômes inquiétants, un indice particulièrement révélateur de sa métamorphose récente.

Acteurs principaux de cette institution en procès, il nous revient d'accepter ou non le caractère soi-disant incontournable et irréversible de cette transformation. Il nous appartient aussi de tirer les conséquences qui s'imposent de la réponse que nous donnerons

à cette appréciation : l'acceptation, enthousiaste ou résignée, ou la résistance au nouveau modèle hégémonique. Le débat est lancé.

Jacques Pelletier  
Président du SPUQ

# Noam Chomsky : Défense et illustration du bon usage de la liberté académique

par Normand Baillargeon  
Département d'éducation et de pédagogie

*« L'intégrité intellectuelle de la communauté académique doit être protégée par un fort attachement à la liberté académique. L'indépendance de l'université doit, autant que possible, être défendue contre les propensions à rabaisser l'université au niveau des corporations commerciales privées plutôt que de l'élever à celui des communautés de professeurs. Bien des facteurs peuvent inciter des universitaires à trahir la liberté académique : l'accès à l'argent et au pouvoir; le monolithisme idéologique; le fait de se concentrer sur des problèmes triviaux qui intéressent des professions; et la tendance, particulièrement dans certaines sciences du comportement, à se livrer à des expérimentations sur tout et n'importe quoi, sans se soucier des conséquences pour les êtres humains<sup>1</sup> ».*

Noam Chomsky

L'anthologie récemment éditée par C.P. Otero<sup>2</sup> témoigne du fait que, contrairement à ce que pourrait laisser croire un examen sommaire de son œuvre, Chomsky a beaucoup écrit sur l'éducation.

---

1. Noam Chomsky, *For Reasons of State*, Pantheon, New York, 1973.

2. Noam Chomsky, *Chomsky on Democracy and Education*, édité par C.P. Otero, RoutledgeFalmer, New York, 2003.

Pourtant, ses idées sur ce sujet n'ont pas toujours reçu l'attention soutenue qu'elles mériteraient et ne sont que bien rarement discutées dans les milieux académiques concernés. On le déplorera d'autant plus que la pensée de Chomsky, ici encore, sort radicalement des sentiers battus et ne se laisse guère enfermer dans les slogans faciles et les dilemmes réducteurs où se confinent trop souvent les débats sur l'éducation. Et c'est d'ailleurs peut-être justement ce qui explique le peu d'attention dont ses analyses ont fait l'objet.

### Un point de vue socialiste, libertaire et rationaliste

C'est que Chomsky aborde l'éducation avec les mêmes principes et les mêmes valeurs avec lesquels il aborde les autres questions et problèmes sociaux et politiques – et donc en socialiste libertaire rationaliste pour qui, malgré les extrêmes limitations de notre savoir la concernant, la référence à la nature humaine reste capitale dans toute vision sociale et politique. La conjonction de ces principes et valeurs conduit Chomsky à maintenir un point de vue critique profondément original<sup>3</sup> et lui permet de maintenir vivant ce qu'il appelle un « espoir ». Celui-ci pourrait être formulé comme suit : rien de ce que nous savons ne nous autorise à rejeter l'idée que, puisqu'ils ont une nature en vertu de laquelle ils aspirent à la liberté et à une vie décente, il est légitime et raisonnable, pour les êtres humains, de chercher à éliminer les structures sociales, politiques et économiques illégitimes qui empêchent ou limitent d'une façon ou d'une autre le plein épanouissement de leur potentiel; il est également raisonnable d'espérer qu'une fois ces structures éliminées, une vie plus libre et plus décente sera possible.

Avec une modestie qui l'honore, Chomsky a toujours refusé qu'on nomme « théorie » cette perspective et ces principes qu'il a déployés

---

3. Sur les principes de la pensée sociale et politique de Chomsky, on lira l'excellente synthèse proposée par : Alison Edgley, *The Social and Political Thought of Noam Chomsky*, Routledge, London, 2000. Sur leurs implications pour une théorie critique de l'éducation, on lira, outre les textes de Chomsky, l'introduction de C.P. Otero à l'anthologie précitée : « Chomsky's education for democracy : enlightening mental growth », *op. cit.*, pp. 1-23.



et il a affirmé que sa contribution se limite essentiellement à l'application du simple « bon sens cartésien » à certaines affaires humaines. Il n'en demeure pas moins que ces principes se sont avérés immensément féconds, y compris pour notre compréhension de l'éducation – de ce qu'elle est et de ce qu'elle pourrait être.

On en donnera ici une idée en examinant quelques aspects très concrets de la vie académique universitaire, sujet auquel Chomsky a justement consacré quelques écrits. L'assaut lancé contre l'autonomie de l'université et qui se poursuit un peu partout leur confère, hélas, une indéniable actualité.

Il sera utile de rappeler d'abord l'importance de la référence à Wilhelm von Humboldt (1767-1835) dans ces textes et dans toute la réflexion de Chomsky sur l'éducation. On y trouve notamment, sous la catégorie de *Bildung*<sup>4</sup>, une forte articulation du rationalisme et de la référence à la nature humaine que j'ai évoqués plus haut : « La véritable finalité de l'être humain – du moins celle qui est indiquée par les immuables et éternelles exigences de la raison et non pas simplement suggérée par quelque désir vague et passager, est de porter à leur point le plus complet et le plus consistant possible le développement le plus achevé et le plus harmonieux de ses facultés. La liberté est la condition première et indispensable d'un tel développement; il y en a encore une autre, il est vrai, intimement liée à la liberté, à savoir que celle-ci puisse se déployer dans une grande variété de situations<sup>5</sup> ».

Il n'est pas indifférent que Humboldt, linguiste et théoricien du libéralisme, soit aussi le concepteur de l'Université de Berlin et c'est bien, pour l'essentiel, à la conception normative de la nature et des fonctions de l'université que ces idées commandaient déjà

---

4. La langue allemande, comme on le sait, dispose de deux (couples de) mots pour parler d'éducation : *bilden* (verbe) et *Bildung* (nom) d'une part; *erziehen* (verbe) et *Erziehung* (nom) d'autre part. Le premier met l'accent sur le résultat de l'éducation, le deuxième sur le processus. Humboldt parle donc de culture et d'éducation en employant le mot *Bildung*.

5. W. von Humboldt, *The Limits of State Action*, Liberty Fund, Edited by J.W. Barrow, Indianapolis, 1993, p. 10.

chez lui que Chomsky est resté profondément attaché. Celle-ci «[n'est] rien d'autre que la vie de l'esprit de ces êtres humains qui, soit extérieurement, en vertu de leurs loisirs, soit en vertu d'un mouvement intérieur, sont portés vers la recherche et l'étude<sup>6</sup> ». Sa capacité à permettre la satisfaction de ces aspirations humaines, rappellera Chomsky, est un indice du degré de développement d'une civilisation donnée.

Cependant, et sans négliger l'importance de ces idées, espoirs et idéaux, le libertaire ne saurait en rester là. L'enseignement supérieur, rappelle Chomsky, est un puissant instrument de perpétuation des privilèges sociaux. La pression sociale demande que les universités imposent des normes et des standards fondés sur des critères qui sont biaisés contre ceux qui ne possèdent pas les traits de caractère, les attitudes et les antécédents qui sont ceux des classes moyennes supérieures. Ces critères assurent le renforcement des valeurs de ces classes. L'inégalité se maintient par la suite puisque seuls ceux qui possèdent une formation universitaire pourront poursuivre une formation en tant qu'adultes – mise à jour de compétences ou formation continue – et cela même si ce sont les personnes de condition plus humble qui tireraient le plus grand bénéfice de ces opportunités, voire qui les mériteraient le plus<sup>7</sup>. Il n'y a guère d'intérêt, en ce sens, à « discuter des fonctions de l'université abstraitement et indépendamment de circonstances historiques concrètes<sup>8</sup> ». Celles qui façonnèrent sa vision de l'université sont celles de l'activisme et des mouvements – notamment étudiants – des années 60, auxquels il prit une part importante<sup>9</sup> et qui enflammèrent les campus américains jusqu'au

---

6. W. Von Humboldt, cité par et dans : Noam Chomsky, «The Function of the University in a Time of Crisis», *Chomsky on Democracy and Education*, op. cit., p. 178.

7. Noam Chomsky, *For Reasons of State*, Pantheon, New York, 1973, p. 301.

8. Noam Chomsky, «The Function of the University in a Time of Crisis», dans : Chomsky, Noam, *Chomsky on Democracy and Education*, op. cit., p. 179.

9. Sur ce sujet, on pourra consulter : Barsky, Robert F., *Noam Chomsky. Une voix Discordante*, Odile Jacob, 1998. Le chapitre 4 est particulièrement éclairant à ce propos.

moment où, à l'en croire vers 1973, sera rétabli « un contrôle idéologique raisonnablement efficace<sup>10</sup> ».

Chomsky saluera comme il se doit, et en de nombreux textes ou entretiens, le militantisme de ces années, phénomène rare dans l'histoire de l'université et qui aura produit bon nombre « d'îlots [...] de pensée critique indépendante<sup>11</sup> ». Le mouvement étudiant, dira-t-il, a salutairement secoué « la complaisance de la vie intellectuelle américaine », mis à l'ordre du jour la nécessaire idée d'une « réforme de l'université », sa « démocratisation », le « partage du pouvoir » en son sein, l'élimination « d'entraves à la liberté des étudiants » et dévoilé la « dépendance de l'université à l'endroit d'institutions extérieures<sup>12</sup> ».

Mais, et c'est ce qui est le plus important pour notre propos, Chomsky, lecteur de Humboldt et porteur de l'idéal décrit plus haut, attaché à l'idée d'un lieu libre voué à la formulation, à la critique et à la libre discussion d'idées, aux valeurs d'objectivité, de vérité et d'honnêteté intellectuelle, restera également très critique envers certaines des analyses de l'université alors typiquement avancées par une part de la « nouvelle gauche ».

### Critique des analyses de la « nouvelle gauche »

Certaines tendent à conclure que ce qu'il faut, avant tout, c'est changer l'administration et la direction des universités, puisque ce seraient elles qui imposeraient à l'institution et à ses professeurs l'accomplissement de certaines fonctions déplorables et anti-académiques au bénéfice des institutions dominantes. D'autres, devant la militarisation et l'instrumentalisation de l'université, préconisent de travailler à son abolition.

---

10. Noam Chomsky, *Language and Politics*, Black Rose Books, Montréal, 1988, p. 161.

11. Noam Chomsky, *Language and Politics*, *op. cit.*, p. 250.

12. Noam Chomsky, « The Function of the University in a Time of Crisis », *op. cit.*, pp. 178-179.

Chomsky arguera que l'université reste, malgré tout, une des plus ouvertes et des plus libres institutions de nos sociétés – parce que la liberté et la créativité sont des conditions indispensables de l'accomplissement de sa mission propre et parce que certains des résultats ou des retombées de ce qui s'y accomplit sont potentiellement utiles, voire vitaux, pour les institutions dominantes. En ce sens, elle est une « institution irréductiblement parasitaire<sup>13</sup> » et sa perte serait dramatique pour tous ceux qui aspirent à une radicale transformation sociale. D'autant que la relative ouverture de l'université assure que ces activités y sont accomplies dans une certaine mesure au grand jour, tandis qu'elles seraient toujours accomplies à l'extérieur de l'université si celles-ci étaient abolies, mais cette fois de manière beaucoup plus occulte et sans guère de possibilité, pour le public, d'exercer sur elles de véritable contrôle.

Par ailleurs, et sans d'aucune manière nier que les universités soient effectivement des institutions où de telles fonctions sont accomplies, Chomsky rappelle ce fait crucial que rien n'y est imposé d'en haut : en d'autres termes, que c'est librement et de leur plein gré que des universitaires font exactement ce que les institutions dominantes attendent d'eux, et cela sans que les administrations des universités n'aient à le leur imposer de quelque manière que ce soit. De leur plein gré que ces sortes de « prêtres séculiers », ou « experts en légitimation », profondément endoctrinés, se font les vecteurs de l'endoctrinement.

Chomsky proposera pour sa part d'œuvrer à des changements qui soient plus que cosmétiques et qui viseraient d'abord et avant tout « l'état d'esprit d'une grande partie du corps professoral ainsi que les valeurs morales et intellectuelles auxquelles ils sont attachés<sup>14</sup> » dans l'espoir que l'université, sans se dénaturer, puisse, à sa manière propre, contribuer au changement social.

---

13. Noam Chomsky, *For Reasons of State*, op. cit., p. 303.

14. Cité par : Milan Rai, *Chomsky's Politics*, Verso, London, 1995, p. 128.

## L'université, agent de contrôle idéologique

Avant d'examiner quelques-uns des moyens prônés par Chomsky pour ce faire, voici quelques exemples de ces mécanismes, agissant comme autant de filtres et permettant, à l'université, le déploiement de ce contrôle idéologique.

Le premier pourrait être baptisé le méthodologisme tatillon. On comprendra ce dont il s'agit par l'anecdote suivante, que raconte Chomsky. Celui-ci est ce qu'on appelle un *Institute Professor* au MIT et, à ce titre, il est autorisé à donner des cours dans tous les départements – ce qu'il a fait durant toutes ces années passées au sein de cette université, de la même manière qu'il a siégé dans des comités de supervision ou d'évaluation de doctorats (Ph. D.) en toutes sortes de disciplines. À une exception près, toutefois : il n'est guère le bienvenu au Département de science politique et n'a à peu près jamais siégé dans des comités de doctorat dans cette discipline. Lorsque c'est arrivé, explique-t-il, les candidats étaient à chaque fois des femmes du Tiers-Monde – la crainte par le département d'être accusé de sexisme ou de racisme étant selon lui l'explication probable de ces exceptions.

Or, lorsqu'une jeune femme qui voulait faire un doctorat en science politique sur les médias et l'Afrique du Sud a demandé que Chomsky soit dans son comité, le fait qu'il ait tellement travaillé sur le sujet des médias faisait en sorte qu'on ne pouvait le refuser pour cause de méconnaissance de la question. Chomsky raconte comment on s'y est malgré tout pris pour l'écarter, dévoilant au passage des mécanismes de contrôle que reconnaîtront, je pense, bien des gens qui oeuvrent dans certains secteurs des sciences sociales ou des humanités.

Une note fut d'abord envoyée pour mobiliser les membres du corps professoral. Puis, sitôt que la jeune femme commença sa présentation, les questions méthodologiques se sont mises à fuser de toutes parts, posées par l'ensemble des membres du corps professoral, exceptionnellement réunis pour l'occasion : « Quelle sera votre hypothèse ? » ; « Quelle méthode comptez-vous utiliser ici ? Et là ? » « Quels tests utiliserez-vous ? » Et ainsi de suite. Chomsky

explique : « Petit à petit, un appareil fut monté pour demander l'atteinte d'un niveau de preuve auquel on ne peut espérer parvenir dans les sciences sociales. L'étudiante s'est battue pied à pied. Mais, au total, on a exigé qu'elle satisfasse dans sa thèse tant de sottises demandes n'ayant aucune pertinence – depuis les trucs bidon des sciences sociales jusqu'aux données chiffrées, graphiques et autres insignifiances – qu'il était devenu impossible [dans la thèse] de distinguer le contenu parmi le fouillis méthodologique<sup>15</sup> ».

Chomsky a souvent évoqué une importante disparité, vers laquelle il pointe brièvement dans l'exemple précédent, entre le travail intellectuel dans les sciences naturelles et les mathématiques et celui réalisé dans les disciplines à forte teneur idéologique. Le succès pour un chercheur, dans les premières, s'obtient en maîtrisant un savoir puis en faisant preuve d'indépendance de pensée et de créativité, qualités qui sont fortement encouragées parce que indispensables. Dans les deuxièmes cependant, là où il n'y a que peu de savoir, on encourage au contraire et typiquement le conformisme et on réprime la créativité, l'audace et ainsi de suite. Cela constitue potentiellement un autre filtre idéologique.

Chomsky raconte ainsi qu'il est depuis longtemps invité à prendre la parole devant des chercheurs et chercheuses des nombreuses disciplines dans lesquelles il a travaillé – depuis les mathématiques et la théorie de l'automatisme jusqu'à la philosophie et à l'histoire des idées. Or, il a remarqué que les physiciens, les mathématiciens et ainsi de suite, ne lui demandent jamais quels diplômes il possède et jugent plutôt la valeur intellectuelle de ce qu'il avance; dans les sciences politiques, par contre, une réaction assez courante (Chomsky convient qu'il y a des exceptions) est de contester son droit même de parler parce qu'il n'a pas de diplôme ! L'explication est toute simple, suggère-t-il :

---

15. Noam Chomsky, *Understanding Power. The Indispensable Chomsky*. Edité par Peter R. Mitchell et John Schœffel, The New Press, New York, 2002, p. 244. Publié en français sous le titre *Comprendre le pouvoir*, par Aden (Bruxelles) en trois volumes.

[...] dans les sciences, on n'a pas à se préoccuper des titres de compétences puisque ces domaines ont intellectuellement de la substance et de l'intégrité. Mais dans les humanités, où bon nombre de praticiens ont des esprits limités et ne comprennent pas grand-chose, il faut empêcher les personnes étrangères au domaine de s'immiscer – elles pourraient avoir des idées, ce qui serait terrifiant.<sup>16</sup>

Le parcours de celui qui se décrit volontiers comme un « enfant des Lumières<sup>17</sup> » ne pouvait manquer de croiser cette vaste famille d'idées qui prolifère, depuis les dernières décennies du XX<sup>e</sup> siècle au sein de l'université nord-américaine et ailleurs, sous des dénominations extrêmement variées – parmi lesquelles : postmodernisme, déconstructionnisme, programme fort de sociologie des sciences, constructivisme radical, poststructuralisme et ainsi de suite. Dans une importante mesure, elles paraissent à Chomsky jouer elles aussi le rôle d'un filtre, détournant l'attention de questions importantes et conférant à ceux qui pratiquent ces « disciplines » un statut et un capital intellectuel que Chomsky, je ne pense pas trahir sa pensée en le disant ainsi, tient pour l'essentiel pour de la fausse monnaie.

La pièce la plus importante de ce dossier est, je pense, sa contribution au débat sur le postmodernisme, la science et la rationalité organisé par Michaël Albert sous les auspices de *Z Magazine*, texte auquel je dois me contenter de renvoyer ici<sup>18</sup>. On y découvrira une remarquable défense du rationalisme classique et des idéaux des Lumières. Mais il m'a semblé parfois percevoir, dans ce qu'il a publié

---

16. Noam Chomsky, dans : M.G. Raskin et H.J. Bernstein, *New Ways of Knowing : The Sciences, Society and Reconstructive Knowledge*, Rowmen and Littlefield, 1987.

17. Noam Chomsky, *Language and Politics*, op. cit., p. 773.

18. « Rationality/Science and the Post-this-or-that », dans : Noam Chomsky, *Chomsky on Democracy and Education*, op. cit., pp. 87-97. Ce texte est disponible, avec tous les autres du débat organisé par Z Magazine, à : [<http://www.zmag.org/ScienceWars/index.html>], lien vérifié le 6 janvier 2006. Publié en français sous le titre : *Le vrai visage de la critique post-moderne*, Agone (Marseille), pp. 18-19, 1998 Disponible sur : <http://atheles.org/agone/revueagone/agone18et19/>.

sur les mouvements universitaires « postmodernistes », certaines des tonalités les plus sombres qui émanent des écrits de Chomsky. Rien d'étonnant à cela, et si l'on rapporte la perception qu'a Chomsky de la démarche typique de ces auteurs à l'idéal académique et universitaire dont il s'est fait le défenseur, le contraste est saisissant. Convaincu que l'université présente, pour la gauche, une occasion d'acquérir d'indispensables habiletés et vertus intellectuelles et morales de délibération, d'honnêteté, de réflexion, bref, qu'elle porte l'espoir de « permettre à la vie politique d'être un compagnon de route de la vie académique<sup>19</sup> », Chomsky ne pouvait pas ne pas ressentir et exprimer un fort malaise devant des démarches qui lui semblent, au moins en certains cas, signer l'abandon de ces vertus et de cet espoir.

Dans sa contribution au débat évoqué plus haut, Chomsky écrit : « Il me semble remarquable que [les intellectuels de gauche aujourd'hui, à l'encontre de ceux d'hier] travaillent à non seulement priver les personnes opprimées du plaisir de comprendre et de connaître mais aussi des outils de l'émancipation, tandis qu'ils nous informent que « le projet des Lumières est mort » et que nous devons donc abandonner les « illusions » de la science et de la rationalité – une nouvelle qui réjouira les puissants, trop heureux d'avoir l'exclusif usage de ces instruments et de les faire servir à leurs fins ».

J'en viens à présent à quelques voies de résistance évoquées par Chomsky.

## Voies de résistance

Il a d'abord suggéré, le plus sérieusement du monde semble-t-il, que l'on nomme de son vrai nom ce qui se fait à l'université. S'agit-il de recherche militaire ou plus généralement de développement de technologies meurtrières ou dangereuses ? Qu'elles soient nommées sur le campus, sous une bannière assez explicite pour que chacun sache parfaitement ce qui se déroule dans les départements concernés.

---

19. Extrait d'un document intitulé : *Port Huron Statement*, cité par Chomsky dans : Noam Chomsky, *For Reasons of State*, *op. cit.*, p. 102.



On aurait ainsi des *Départements de la mort* et, pourquoi pas, des *Départements de justification de la pollution*. Chomsky explique :

[les] universités devraient ouvrir des *Départements de la mort*, en plein cœur du campus, là où pourrait être centralisé tout le travail universitaire voué à la destruction, au meurtre et à l'oppression. Il convient en effet que le nom donné soit honnête. On ne devrait pas parler de *Département de science politique* ou de *Département d'électronique*. On devrait dire : *Technologie de la mort*, ou *Théorie de l'oppression*, ou quelque chose du genre, afin que l'étiquette décrive correctement le produit<sup>20</sup>.

Par ailleurs, et pour revenir à l'anecdote contée plus haut de la thèse de doctorat défigurée par des exigences méthodologiques stériles ou impossibles à satisfaire, Chomsky, avec raison il me semble, a suggéré que les thèses de doctorat ne devraient pas, de manière trop rigide, n'être toujours que le fruit de contributions individuelles, être restreintes par des échéances immuables, être confinées à des objectifs limités et à des objets de recherche conventionnels et peu propices à la spéculation. De telles contraintes, dira-t-il, produisent de la recherche triviale et peuvent conduire des universitaires à consacrer leurs carrières à de banales modifications de travaux déjà accomplis<sup>21</sup>.

Arguant que les cloisonnements disciplinaires et la division même de l'université en départements pouvaient contribuer à l'occultation de certaines questions et de certains problèmes, il a suggéré diverses formes de ce qu'on pourrait appeler de la transdisciplinarité. Par exemple, les étudiants gradués [c'est-à-dire ceux qui travaillent au niveau de la maîtrise et du doctorat] devraient être incités à défendre la pertinence de leur champ de recherche devant une perspective critique qui n'admet pas d'emblée les prémisses et les limites que se donne toute discipline. Au sein de l'université, les philosophes lui semblent tout particulièrement bien formés pour accomplir cette

---

20. Milan Rai, *op. cit.*, p. 129.

21. Noam Chomsky, *For Reasons of State*, *op. cit.*, pp. 299-300.

tâche et il faut les encourager à le faire, tout particulièrement avec les étudiants en sciences humaines et sociales<sup>22</sup>.

Chomsky a également insisté sur l'importance de la mission d'éducation de l'université, rappelant qu'elle est, « du point de vue de la société, plus importante encore que sa mission de recherche et certainement beaucoup plus importante que celle de servir les intérêts du gouvernement ou de l'industrie ». Il a, pour sa part, très longtemps offert au MIT un enseignement libre et parallèle, ouvert à tous et qui fut extrêmement populaire.

Il a encore, bien entendu, souhaité l'intervention des universitaires dans les débats et combats de leur temps – exprimant à l'occasion une nostalgie d'un temps pas si éloigné : « [...] bien des scientifiques, il n'y a pas si longtemps, se sont activement engagés dans la culture vivante de la classe ouvrière de leur temps, s'efforçant de pallier à la discrimination de classe opérée par les institutions culturelles par des programmes d'éducation populaire et par des livres de mathématiques, de sciences et d'autres sujets encore destinés au grand public<sup>23</sup>. »

Il y a une dimension pédagogique du travail de Chomsky sur laquelle je veux insister. Dans ses écrits et conférences – d'intérêt public et s'adressant au grand public – Chomsky s'adresse réellement à l'intelligence des gens. Il leur parle de sujets importants et souvent complexes, mais en parle clairement, sobrement, de manière à être compris de ceux et celles à qui il s'adresse, accumulant faits et données indispensables pour comprendre mais sans sur-théorisation et surtout sans aucune sur-théorisation artificielle – et sans simplification abusive. On peut penser qu'une part du succès de Chomsky, l'auteur et le conférencier, tient à ces qualités qu'il déploie. On peut aussi penser, hélas, qu'elles sont trop rares au sein du monde académique.

---

22. Noam Chomsky, *For Reasons of State*, *op. cit.*, p. 314.

23. «Rationality/Science and the Post-this-or-that», *op. cit.*, p. 96.

Chomsky a suggéré aux universitaires bien d'autres moyens d'autodéfense intellectuelle. Tous visent à permettre que soit préservée l'intégrité intellectuelle de la communauté académique et à défendre l'indépendance de l'université contre ces facteurs qui pourraient inciter des universitaires à trahir la liberté académique. Chomsky nommera : l'accès à l'argent et au pouvoir; le monolithisme idéologique; le fait de se concentrer sur des problèmes triviaux qui intéressent des professions; et la tendance, particulièrement dans certaines sciences du comportement, à se livrer à des expérimentations sur tout et n'importe quoi, sans se soucier des conséquences pour les êtres humains<sup>24</sup>.

Ce qui précède permet, je l'espère, de cerner une part de l'originalité de ses analyses et des moyens dont il préconise la mise en œuvre. Leur mérite, comme l'ont dit des commentateurs, est de permettre « aux enfants des Lumières de demeurer des optimistes de la volonté sans se condamner à l'irrationalisme. [...] [L']incessant rappel de cette idée, la constance de son engagement en faveur d'un tel espoir, raisonnable et moralement fondé, telle est sans doute la spécificité de l'apport de Chomsky à la théorie sociale<sup>25</sup> ».

Je souscris sans réserve à ce jugement.

---

24. Noam Chomsky, *For Reasons of State*, *op. cit.*, p. 303.

25. J. Cohen et J. Rogers, « Knowledge, Morality and Hope : The Social Thought of Noam Chomsky », *New Left Review*, 187, May-June 1991, [pp 5-27], p. 27.



# La défense de l'université publique<sup>1</sup>

par Louis Gill  
professeur à la retraite  
Département des sciences économiques

## Les origines privées du réseau universitaire québécois

**I**l y a quarante-cinq ans, à la fin des années 50, six universités constituaient le système universitaire québécois, dont trois de langue française, les Universités Laval, de Montréal et de Sherbrooke, et trois de langue anglaise, les Universités McGill, Bishop's et Sir George Williams. Privées, elles se finançaient à partir de leurs fonds propres provenant de leurs dotations, des congrégations religieuses, des frais de scolarité perçus, des campagnes de financement et des appuis gouvernementaux discrétionnaires. La recherche menée par les professeurs ne bénéficiait pas de subventions institutionnalisées; elle reposait sur les seules commandites. Le nombre total d'inscriptions dans les universités québécoises était de l'ordre de 30 000.

Le système universitaire était alors fragmenté, dénué de toute perspective globale et de moyens financiers véritables, réservé à une minorité de privilégiés, dirigé par les institutions religieuses, dépourvu de tout ensemble de lois assurant un fonctionnement unifié et un processus démocratique de décision et de contrôle. Le véritable coup d'envoi de la réforme de l'éducation a été donné

---

1. NDLR: Texte de la communication de Louis Gill lors du Forum organisé par le SPUQ, dans le cadre du 72<sup>e</sup> congrès de l'ACFAS, sur *Les défis du syndicalisme universitaire aujourd'hui*, le 12 mai 2004.

par les recommandations de la Commission royale d'enquête sur l'éducation instituée en 1961 par le gouvernement libéral nouvellement élu de Jean Lesage. Cette commission, présidée par Monseigneur Alphonse-Marie Parent, recteur de l'Université Laval, a publié de 1963 à 1965 un rapport en trois parties recommandant la création d'un ministère de l'Éducation, chargé de promouvoir et de coordonner l'enseignement à tous les niveaux, de la maternelle jusqu'à l'université, tant dans le secteur privé que dans le secteur public, un Conseil supérieur de l'éducation et un Conseil des universités.

Ce n'est qu'en 1968, avec l'adoption de la Loi de l'Université du Québec, que le gouvernement créa ce qui avait été envisagé au départ comme l'embryon du réseau public national des universités au Québec. Il vaut la peine d'insister sur l'esprit dans lequel la Loi de l'Université du Québec avait été conçue. Selon le sociologue Guy Rocher, qui a été membre de la Commission Parent, des hauts fonctionnaires du ministère de l'Éducation avaient conçu en 1965 le projet d'un réseau universitaire national, « l'Université du Québec totale », réunissant l'ensemble des établissements, anglophones et francophones. On se replia ensuite sur un projet différent, celui de la création, dans un premier temps, du seul réseau des constituantes de l'Université du Québec. Par les tensions qu'elle susciterait, l'UQ jouerait le rôle du « virus introduit dans le système », qui mènerait par la suite à l'Université du Québec totale.

L'objectif réel de la fondation de l'Université du Québec était la constitution d'un réseau universitaire public unique et dans cette perspective la Loi de 1968 permettait l'intégration à l'Université du Québec de toute université existante qui reconnaîtrait sa dimension publique. Or, les universités privées ont décliné cette invitation qui leur était faite de se joindre au réseau de l'université publique. Elles se sont prévalu de la possibilité qui leur était offerte de garder leur caractère privé et de recevoir néanmoins l'essentiel de leur financement à partir de fonds publics, comme d'ailleurs les universités de langue anglaise. Prévue au départ comme l'embryon du réseau national des universités, l'Université du Québec est demeurée le réseau de ses propres constituantes, le réseau public assumant seul le

développement essentiel des services universitaires à l'extérieur des grands centres. Un seul établissement existant est venu s'intégrer au réseau de l'UQ, soit l'institut Armand-Frappier (IAF), ancien Institut de microbiologie et d'hygiène de l'Université de Montréal, en 1975. L'UQ, avec ses onze constituantes, est depuis lors considérée par la Loi comme une des neuf universités québécoises, au même titre que les huit autres (Laval, Montréal, Sherbrooke, Polytechnique, HEC, McGill, Concordia, Bishop's).

Au lieu de devenir le lieu d'intégration de toutes les universités, chacune ayant le même statut à l'intérieur d'une totalité, l'UQ compte comme une composante publique d'un « réseau » d'universités privées. On peut souhaiter que les établissements se concertent dans le système existant, mais cela ne dépend que de leur bon vouloir. Aucun cadre institutionnel ne les y oblige. Objectivement, en tant qu'établissements privés, ils sont plutôt dans une situation concurrentielle les uns par rapport aux autres. Une chose surtout les réunit : le fait qu'ils dépendent tous du financement public, source de la plus grande partie de leurs revenus. Ils ne sont pas incités à une vision commune de leurs tâches et obligations comme composantes complémentaires d'un réseau complet qui se penserait comme une totalité. Ils sont plutôt poussés à se mesurer, à rivaliser, à penser chacun aux intérêts propres de l'établissement.

### Un réseau intégré fondé sur la concertation

Pour corriger cette situation et favoriser le développement d'un véritable réseau universitaire intégré fondé sur la concertation, constitué d'établissements à part entière répartis sur l'ensemble du territoire, la Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU) proposait en 1997 les moyens suivants :

- la création d'une Commission nationale des Universités, permanente, publique, indépendante et multipartite chargée de promouvoir le développement du réseau universitaire dans sa totalité;

- la transformation du statut de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) en celui d'un organisme public regroupant les établissements reconnus en vertu de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire; la révision des mandats publics confiés à cet organisme afin d'assurer la démarcation entre les mandats de nature académique, qui devraient relever de la Commission nationale des Universités, et ceux qui relèvent de l'administration proprement dite des établissements.

Aujourd'hui en 2004, quarante ans après la création du ministère de l'Éducation, ils sont toujours à l'ordre du jour.

### **L'importance capitale du financement public**

La défense de l'université publique ne peut, il va sans dire, signifier la seule défense de la fraction authentiquement publique du réseau, à savoir l'Université du Québec. La défense de l'université publique aujourd'hui signifie la défense de l'institution universitaire en tant que service public, ce qui implique, cela va de soi, la défense du réseau dans sa totalité. Pour réaliser sa mission, l'université doit être autonome, libre de la définition de ses programmes et de l'orientation de sa recherche, et pour cela, elle doit être indépendante de tout organisme extérieur, gouvernements, entreprise privée, corporation professionnelle, etc., ainsi que de toute influence économique, politique ou religieuse.

Ces conditions supposent un financement public adéquat, en l'absence duquel l'université se trouve forcée de recourir à des sources privées de financement, qui ne sont jamais inconditionnelles. Elle devient dès lors perméable aux influences extérieures. Quand une entreprise apporte une participation financière, c'est rare qu'elle soit désintéressée. Elle le fait avec l'objectif de développer des créneaux axés sur ses besoins propres. Cela ne peut qu'influer sur l'orientation de la recherche qui devient de plus en plus une recherche directement utilitaire, c'est-à-dire axée sur des besoins immédiats et particuliers, au détriment de la recherche libre et fondamentale



qui est le véritable pivot du développement de la connaissance en général. L'université doit être au service de l'ensemble de la société. Toutes les composantes de la société bénéficient de son apport au développement culturel, scientifique et économique, et il est normal qu'elles y contribuent par une fiscalité adéquate. L'entreprise, qui est l'un des principaux bénéficiaires de l'apport de l'université, doit être associée à son financement, non par une contribution directe, mais par l'intermédiaire de la fiscalité.

### Les risques du financement privé

Au-delà de la réaffirmation de ce principe de base, il faut reconnaître qu'il est également dangereux de miser sur le financement privé au moment où le gouvernement cherche tous les moyens de se défilier de son obligation à l'endroit du financement public. Une campagne financière fructueuse permettant de récolter des dons privés ne peut que donner des arguments au gouvernement pour justifier son désengagement, s'appuyant sur le fait que les universités sont capables d'aller chercher dans le privé les fonds qui leur manquent. Pour faire un parallèle avec une situation analogue, rappelons qu'au milieu des années 1990, à l'UQAM en particulier, la réponse positive des divers corps d'emploi aux demandes de concessions financières qui avaient été réclamées par l'administration sevrée de fonds publics par le gouvernement n'a servi qu'à faire la preuve au gouvernement de ce que l'UQAM pouvait au moins partiellement se sortir seule du marasme et n'a contribué qu'à aggraver la situation : chaque année, les demandes de concessions formulées par l'administration augmentaient. La situation financière des universités ne s'est améliorée que lorsque le gouvernement a commencé à rétablir son financement.

Un autre effet pervers de la recherche de financement privé est l'intolérable course à la concurrence entre les universités que cela entraîne, avec les conséquences négatives inévitables pour les perdantes. Ce n'est certes pas la voie qui permet de réaliser l'équité dans le financement d'un réseau dont toutes les composantes doivent bénéficier des mêmes normes de financement. La sollicitation de fonds

privés représente par ailleurs un risque réel de perte d'indépendance à l'égard des bailleurs de fonds. Comment, dans l'actuelle campagne de financement de l'UQAM par exemple, critiquer sans réserve la répugnante pratique de la rémunération des cadres supérieurs à partir des options d'achat d'actions lorsqu'on trouve les principaux bénéficiaires de cette pratique parmi les membres du comité de parrainage de la campagne, choisis parmi les têtes d'affiche du monde des affaires? Cent-soixante-dix millions de dollars en deux mois! Voilà ce que vient de toucher Robert Gratton, président et chef de direction de la Corporation financière Power, dont le fils héritier du président fondateur, Paul Desmarais Jr, est membre du comité de parrainage. Et ce n'est pas tout. Il aura touché la modeste somme de 500 millions lorsqu'il aura exercé les trois millions d'actions qui lui restent.

L'UQAM soutient-elle Yves Michaud lorsqu'il dénonce ce « gavage éhonté » des dirigeants de grandes sociétés, ainsi que l'inflation des rémunérations sous forme de jetons de présence versés par la Banque nationale aux figurants *yes men* de son Conseil d'administration, lorsqu'on sait que le président et chef de la direction de la BN, Réal Raymond, est le président du comité de parrainage de sa campagne de financement? Va-t-elle mordre la main qui la nourrit, même si cette main ne contribue à la nourrir que de miettes lorsqu'on compare l'objectif de financement de 50 millions de dollars sur plusieurs années aux sommes comparables que plusieurs cadres supérieurs empochent en quelques jours et sur lesquelles ils sont taxés à un taux inférieur à celui que nous payons en impôts sur nos revenus salariaux? N'est-il pas embarrassant pour elle de se trouver dans la position de cautionner et de présenter publiquement comme de généreux mécènes voués à sa cause les individus de cette clique parasitaire privilégiée?

Comment évaluer par ailleurs sans contrainte la pertinence du développement de centrales électriques au gaz plutôt que le développement de la filière éolienne lorsque Hydro-Québec, entreprise publique qui verse pourtant ses dividendes au gouvernement, intervient à son propre compte pour financer les universités à la manière d'une entreprise privée, en exigeant par ailleurs d'elles qu'elles lui

donnent un kiosque dans ses locaux ? Comment répondrons-nous aux entreprises privées lorsqu'elles nous proposeront le même type de financement, comme elles le font depuis un certain temps déjà dans certains établissements où chaque salle de cours porte le nom d'une entreprise ?



# Sept thèses sur l'Université

par Yves Gingras  
Département d'histoire  
et titulaire de la Chaire de recherche du Canada  
en histoire et sociologie des sciences

Quelles devraient être les priorités de nos universités (et des gouvernements) en ces temps de changements structurels importants au sein de la société? Comment donner à la formation et à la recherche universitaires une direction cohérente et rigoureuse? Il n'y aura, bien sûr, jamais unanimité sur les réponses à donner à ces questions, et sur la formulation même de ces questions, car l'université est un lieu de tensions et de luttes où s'affrontent des conceptions concurrentes (et parfois incompatibles) de l'avenir de l'institution. À la demande du président du SPUQ, Jacques Pelletier, qui a eu l'heureuse idée de lancer la discussion (le débat?) sur ce sujet dans les pages du *SPUQ-Info*, je me permets donc de soumettre ici à la discussion, de façon quelque peu lapidaire pour des raisons d'espace<sup>1</sup>, les éléments-clés qui devraient servir de point de référence, de phare, pour ne pas perdre de vue la spécificité de cette institution unique au sein de la société.

Voici donc sept thèses sur l'université et les interventions gouvernementales qui affectent son fonctionnement, que je suis prêt à défendre sur n'importe quelle tribune :

---

1. Ce texte reprend des éléments d'une analyse plus détaillée parue à l'automne 2004 sous le titre « L'université en mouvement » dans le n° 50 de *Égalité, revue de la Société acadienne d'analyse politique*, consacré au thème de L'université en devenir.

I. Il faut d'abord rappeler que depuis Humboldt et la création de l'Université de Berlin en 1810, l'enseignement et la recherche sont les deux piliers de la mission universitaire. On peut bien sûr y ajouter le service à la collectivité si l'on veut, mais cela demeure secondaire par rapport à ces deux activités qui sont véritablement le propre de l'université moderne. Dans chacune de ses actions, l'université, lieu privilégié d'analyse du monde naturel et social, se doit d'avoir des visées à moyen et à long terme. N'étant pas la seule institution dans la société, elle doit se concentrer sur des fonctions qui lui sont propres.

La société se compose de multiples institutions : des entreprises, des églises, des écoles primaires, secondaires, des cégeps, des groupes d'intérêts, etc. L'université fait partie de cet ensemble. Qu'est-ce qui la distingue, la rend unique et nécessaire? On trouve dans la société des industriels qui font un travail particulier et nécessaire. Si soudainement les universités se mettent à faire le travail des entreprises et si nos recteurs parlent comme les présidents de Chambres de commerce, il y a problème, il y a confusion des rôles. Il est donc important d'avoir une idée claire de la spécificité institutionnelle des universités.

Cette spécificité est une visée de formation et de recherche à moyen et à long terme. Les universités ne sont pas des écoles techniques. Celles-ci sont nécessaires – plus que jamais en fait –, elles existent et remplissent leur rôle (du moins je l'espère!). La formation peut être générale, professionnelle ou spécialisée, mais dans tous les cas elle doit être à la fine pointe des connaissances. C'est ici que la recherche intervient. Elle peut être de toute nature (scientifique, philosophique, historique, sociologique, artistique, etc.). Le fait qu'elle soit subventionnée ou non n'a rien à faire avec la « liberté » de cette recherche, ce qui compte étant bien sûr le résultat final qui s'observe dans des productions savantes : articles, livres ou création d'œuvres artistiques (musique, danse, peinture, etc.). De même, ce que l'on appelle « les recherches en contexte d'application » sont de plus en plus fréquentes à l'université et ne sont pas nécessairement moins « fondamentales » que des recherches entreprises hors de tels contextes. L'idée de « recherche en contexte d'application » ayant

justement l'intérêt de dépasser la fausse dichotomie sciences pures-appliquées, fondamentale-orientée, etc.

**II.** L'université doit avoir une structure assez souple et ouverte aux imprévus, aux nouveautés et aux projets risqués sur le plan conceptuel. Elle doit pouvoir expérimenter sans se sentir obligée de sauvegarder tout ce qu'elle crée quand ce ne sont pas des réussites. Il faut aussi cesser de croire que les obstacles sont toujours « administratifs » alors qu'ils relèvent le plus souvent en fait de nos « collègues-concurrents ». En effet, les collègues sont souvent la source des obstacles aux transformations, même lorsque ces dernières originent de l'intérieur, c'est-à-dire de professeurs, et ne sont pas « imposées » de l'extérieur (ou « d'en haut », comme on se plaît souvent à l'imaginer).

**III.** L'université doit continuer à s'assurer qu'elle laisse place à la pensée individuelle. Cette caractéristique peut sembler aller à contre-courant de la tendance lourde qu'est la recherche en équipe, mais ce n'est pas le cas, car il n'y a pas de raisons pour ne pas laisser place aux chercheurs individuels même si ce n'est plus la tendance modale. Différents styles doivent pouvoir se côtoyer et coexister au sein de l'université. Il faut donc à la fois conserver la capacité des individus à faire de la recherche dans les directions qu'ils jugent les plus prometteuses tout en suivant la tendance lourde des équipes et des centres de recherche. Rien ne devrait interdire aux chercheurs qui le désirent de revenir au mode individuel après avoir, par exemple, dirigé un groupe de recherche. Il ne faudrait surtout pas voir dans un tel geste un quelconque « déclin » (intellectuel ou institutionnel), mais simplement une façon différente de faire de la recherche.

**IV.** Il faut assurer le maintien et le renouvellement des infrastructures. Des programmes spécifiques existent d'ailleurs à cet effet comme la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI). Cela dit, les infrastructures, c'est bien joli, mais pour avoir un système cohérent, on doit mettre de l'argent dans les contenus. Si on ne comptait que sur la Fondation canadienne pour l'innovation, on aurait de beaux édifices pleins d'instruments inutilisés. Personne n'y ferait de recherche, faute d'argent. Cela constitue d'ailleurs un

danger réel : les programmes d'infrastructure ont permis d'acheter un grand nombre de gros instruments. Il faut maintenant des gens pour les faire fonctionner, notamment des étudiants de maîtrise, de doctorat et de postdoctorat et du personnel technique. Or, le rythme de croissance des budgets des fonds subventionnaires ne suit pas celui des fonds dédiés (FCI, Génome Canada).

V. La palette des programmes d'enseignement, de recherche et de subvention doit répondre de façon cohérente et systémique à la diversité des besoins. Les programmes gagnent d'ailleurs à être flexibles, ce qui leur permet de s'adapter sans transformation radicale. En bref, évitons la bougeotte et la multiplication des programmes tant en formation qu'en recherche.

VI. Avant la création de tout nouveau programme de subvention, une analyse des relations de complémentarité avec les programmes existants et des effets prévisibles de leur création devrait être effectuée, ce qui est rarement le cas si l'on en juge par les programmes mis en place depuis quelques années. Lors de la création de la FCI et des programmes de Chaires de recherche du Canada par exemple, on ne s'est de toute évidence pas attardé à cette analyse. Bien sûr, on ne peut se plaindre que l'argent coule à flot dans les universités ! Mais il faut savoir évaluer et prévoir les vagues qui vont suivre. Dans le cas du programme FCI par exemple, qui paiera pour l'entretien récurrent de ces infrastructures dans cinq ans ? D'où viendra l'argent nécessaire au bon fonctionnement des instruments de pointe achetés pour moderniser les laboratoires ? En général, il ne faut pas oublier que ce sont les étudiants et les techniciens qui font rouler les laboratoires au jour le jour. Or, si les étudiants ne bénéficient pas de bourses suffisantes, ça ne fonctionnera pas.

L'absence d'analyse globale du système de la recherche peut produire des effets pervers dont voici un exemple récent. La création par le gouvernement fédéral du programme des Bourses d'études supérieures du Canada de 2<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> cycles n'a sûrement pas donné lieu à une réflexion sérieuse sur les conséquences d'un tel programme aux allures généreuses. Est-il en effet logique de demander aux organismes subventionnaires fédéraux de distribuer d'un côté des



bourses de doctorat de 35 000 \$ à des étudiants pour qu'ils restent au pays, et de l'autre, d'offrir les bourses habituelles (CRSH, CRSNG, IRSC) d'environ 20 000 \$ à ceux qui veulent étudier aux États-Unis ou en Europe ? Cette situation pour le moins absurde est imputable à des décisions politiques à courte vue qui ne prennent pas assez en compte l'avis des organismes subventionnaires – ce qui aurait permis d'éviter une telle aberration – et ne visent qu'à maximiser la visibilité politique du programme annoncé dans le discours du budget du Ministre Martin en 2002.

Évidemment, ces ressources sont les bienvenues après des années de disette, mais elles engendrent de nouveaux problèmes auxquels il faudra trouver une solution autre que rhétorique. La *Canadian Association of Graduate Studies* vient d'ailleurs de soumettre au comité des Finances, à Ottawa, un document dans lequel elle demande, entre autres choses, de créer un nouveau programme de bourses de 2<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> cycle international, les programmes actuels nuisant évidemment à la mobilité des étudiants. Reste à voir si elle sera entendue par le nouveau Premier ministre.

**VII.** Enfin, et cela aurait pu être mon premier point, l'aspect le plus fondamental de toute politique universitaire doit être la défense de l'autonomie des chercheurs et des professeurs. Ceci peut sembler une évidence, et pourtant, la controverse entourant le cas de Nancy Olivieri à l'Université de Toronto peut permettre d'en douter, les autorités de son institution ayant plutôt pris parti pour la compagnie pharmaceutique Apotex dont la chercheuse avait mis en cause la sécurité d'un médicament qu'elle avait expérimenté à la demande même de la compagnie dont elle avait obtenu un contrat.

Si les relations université-entreprise ne sont pas nouvelles, leur croissance actuelle est importante et demande donc de la vigilance pour s'assurer que l'autonomie intellectuelle des chercheurs ne soit pas remise en cause. Comme c'est d'ailleurs déjà le cas dans plusieurs universités, il faut définir des contrats clairs où le chercheur conserve un maximum d'autonomie. Lorsqu'on signe des contrats, il faut avoir bien en tête notre phare et ses piliers : quelle est notre responsabilité première ? Ce n'est pas d'obtenir le contrat à tout

prix, mais de s'assurer que le chercheur dispose d'une autonomie certaine tout en acceptant les contraintes inhérentes à une entente contractuelle qui lui permet d'avoir accès à des ressources souvent inaccessibles autrement.

Il faut donc apprendre à naviguer entre ces récifs en ayant une vision claire de la mission académique. Mais il ne faudrait pas croire que les méchants intérêts des entreprises privées constituent la seule source pouvant limiter la liberté de parole et d'action des universitaires. En effet, de façon plus insidieuse et donc plus difficile à cerner, il existe une pression ambiante favorisant des discours consensuels « politically correct » qui rendent difficile la discussion rationnelle, et fondée sur des données, des revendications de groupes d'intérêts divers : femmes, syndicats (de chargés de cours et de professeurs), etc. Le silence pesant qui entoure les discussions sur les « droits » de tous et chacun en dit long sur la peur de déplaire ou de se faire traiter de réactionnaire, de raciste, d'antisémite, de néolibéral ou autre insulte qui clôt la discussion à défaut d'arguments... En somme, les universités et les universitaires doivent se doter d'armes de défense pour assurer leur autonomie intellectuelle et affronter autant les attaques externes qu'internes à l'institution.

Et s'il est vrai que l'on s'achemine de plus en plus vers une société du savoir qui serait en partie mue par une économie du savoir, alors cela ne fait que donner raison une fois de plus à mon philosophe préféré, Gaston Bachelard, qui a écrit quelque part qu'il « ne faut pas rendre l'école semblable à la société mais bien la société semblable à l'école ».

# Quand les universités perdent le nord

par Yves Gingras

Département d'histoire

et titulaire de la Chaire de recherche du Canada  
en histoire et sociologie des sciences

O n a beaucoup débattu durant la dernière année de la décision – surprenante et incongrue – de l'ENAP d'inviter le politicien français Alain Juppé à y enseigner. Même de soi-disant « penseurs » – qui ne sont en fait que des intellectuels médiatiques qui pensent plus vite que leur ombre – comme Alain Finkielkraut et l'inimitable Bernard-Henry Lévy ont cru nécessaire d'expliquer aux pauvres colonisés de professeurs québécois la différence entre « délit » et « crime »... Il fallait y penser !

Malgré le comique de ces interventions, cette « affaire » n'est pas une tempête dans un verre d'eau, contrairement à ce que dit Alain Dubuc dans sa chronique imprimée à tout vent (*La Presse, Le Soleil, Le Droit*, 23 février 2005). Elle fournit, au contraire, un indice supplémentaire de la perte de repère qui affecte plusieurs dirigeants universitaires. En rapprochant ce débat d'une autre décision récente qui devrait faire l'objet d'un débat tout aussi vigoureux, soit l'annonce du Campus Ubisoft en relation étroite avec l'Université de Sherbrooke et le Cégep de Matane, je voudrais suggérer que, malgré les apparences, ces deux décisions à courte vue mettent en relief une même dérive de la mission universitaire, les actions de certains dirigeants ne semblant désormais dictées que par la compétition et la course aux clientèles à court terme. À la décharge des universités, il faut noter d'entrée de jeu que les politiques de financement « à la tête de pipe » mènent tout droit à ces courses à la clientèle qui sont d'autant plus absurdes que toute cette « compétition » se fait avec l'argent des contribuables.

## La langue de bois de l'« économie »

Depuis au moins une dizaine d'années, on entend souvent des dirigeants universitaires se gargariser de mots vides mais à la mode comme « prestige », « compétition » et « économie du savoir », sans parler de « mondialisation » et « d'internationalisation ». Plusieurs sautent sur tous les palmarès, sans se soucier de leur qualité, à condition qu'ils placent leur institution en tête de liste. Certaines de ces institutions multiplient les « communiqués de presse » pour se vanter d'être la première « université francophone en Amérique du Nord » à faire ceci ou cela, à créer ceci ou cela en « partenariat stratégique » avec des acteurs « à la fine pointe » de ceci et de cela. Dans un tel contexte d'escalade (le plus souvent verbale), on comprend qu'annoncer la présence d'un invité « prestigieux » au sein de son institution vise à attirer des étudiants et à battre les « compétiteurs » de vitesse, et ce, à tout prix. Comme le note le professeur Nelson Michaud de l'ENAP (*Le Devoir*, 18 février 2005), la visite d'Alain Juppé, politicien français déchu, représenterait même une « valeur ajoutée » ! À quoi ? On l'ignore... On abuse ici de la nouvelle langue de bois aux accents avant tout économiques. Cette conception de l'université comme « entreprise », aux prises avec ses « compétiteurs », ses « marchés » et sa « mise en marché » est aussi évidente dans le vocabulaire utilisé par le directeur général de l'ENAP, M. Marcel Proulx, qui affirme (sans sourciller) que si la réputation de l'ENAP est affectée par cette visite, « on va s'occuper de cela. Ça se gère, une image » ; probablement comme celle d'un politicien, aurait-il pu ajouter... Mieux, les scandales peuvent même offrir de la « publicité » inattendue, et comme l'affirme encore le directeur de l'ENAP : « M. Juppé a l'habitude des scandales ». Autre « valeur ajoutée » probablement...

## La course aux clientèles *urbi et orbi*

Trop affairé à gérer des images et à chercher des clientèles à tout prix, on ne semble plus avoir, en certains lieux, beaucoup de temps pour se demander si l'université devrait se transformer en simple annexe d'une firme privée. Car sans être une tour d'ivoire, elle a

d'abord pour mission de fournir une formation solide et durable qui vise le moyen terme davantage que le court terme, et ce, en complémentarité avec d'autres institutions (publiques et privées) qui répondent aussi à des demandes en matière de formation.

Or, l'annonce d'un partenariat entre l'Université de Sherbrooke et Ubisoft, qui accueillera des étudiants dans ses propres installations privées à Montréal aux frais des contribuables par des programmes académiques publics, est l'incarnation même d'une décision prise sans tenir compte de l'ensemble des ressources disponibles pour assurer la formation de la main-d'œuvre dans différents secteurs et selon des modalités qui respectent toutes les parties. Mais la course aux étudiants *urbi et orbi* obligeait d'agir vite pour « battre les concurrents » quitte à offrir (sans le savoir ?) un « programme universitaire de boutique » comme on dit un « syndicat de boutique ». Et en lieu et place d'une réflexion vraiment académique, il suffit d'aligner les superlatifs pour faire comprendre que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes en rappelant, par exemple, qu'Ubisoft est un « chef de file mondial », ce qui permettra de former des spécialistes « performants et créatifs » et, bien sûr, « capables de prendre des risques » comme le dit le recteur de l'Université de Sherbrooke, l'ingénieur Bruno-Marie Béchar, qui s'y connaît en matière de risque. Et pour couronner le tout, « les diplômes décernés par l'Université de Sherbrooke dans le cadre de ce partenariat mentionneront la collaboration d'Ubisoft », annonce fièrement le communiqué de presse de l'Université.

Le « dynamique » recteur de l'Université de Sherbrooke, candidat « prestigieux » mais défait du Parti libéral au Québec aux dernières élections, avait « innové » aussi en faisant nommer une station de métro « Longueuil-Université-de-Sherbrooke » pour faire savoir à ceux qui l'ignoraient encore que son institution de haut savoir est aussi... montréalaise. Après tout, pourquoi s'arrêter en si bon chemin dans la course aux clientèles ! Et à la « création d'emplois » bien sûr, lesquels, même pour une seule entreprise, ne sont pas à dédaigner... Mais qu'en est-il de la question de la liberté d'encadrement des étudiants, de la nature de la formation (technique ?) et des dangers de former des diplômés en fonction d'une demande

immédiate très pointue, soumise aux fluctuations imprévisibles de la demande, sans parler des conditions de confidentialité liées à l'accès à des installations privées ? Enseignera-t-on aussi les technologies des compétiteurs d'Ubisoft ? Enfin, est-il légitime d'arrimer un programme universitaire public à une seule entreprise privée et non à l'ensemble d'un secteur industriel ? À cela, le recteur ne semble pas avoir fourni de réponses.

Les événements qui ont secoué le monde académique au début de l'hiver 2005 ne sont donc pas anodins et, malgré leur apparente diversité, ils sont le reflet d'une institution universitaire qui a perdu le nord et dont les dirigeants suivent les vents dominants pour y chercher quelques sous, sans se demander vraiment si leurs « innovations » ne mettent pas en danger la mission spécifique et la crédibilité des universités.

# On demande gestionnaire d'une fin de partie

par Charles Halary  
Département de sociologie

**G**eorges Leroux a caractérisé avec justesse, dans le *SPUQ-Info*, la pertinence actuelle de l'idéal dix-huitiémiste qu'est l'université libérale dans un article constatant sa dégradation extrême, article qu'il a intitulé *Facultés inc...* : « ...c'est la victoire des savants sur un cénacle de professions<sup>1</sup> ». Cénacle est un terme bien choisi. C'est une salle à manger, celle de l'étage supérieur qui domine la situation. Les professions de cette époque révolue mangeaient la laine sur le dos du pauvre monde. Ce monde était pauvre parce que tenu dans l'ignorance, dans une grande noirceur, par les membres du cénacle. Dans ce cénacle figuraient les évêques dogmatiques tancés par Voltaire, ceux qui récitaient par cœur leur catéchisme dans le seul but d'excommunier, les médecins aux remèdes universels, mis en scène par Molière, qui vous guérissent de la vie par la mort diagnostiquée, et les procureurs par lesquels un menu incident devient vite prétexte à ruineux procès. Ces professions avaient étouffé les universités jusqu'aux Lumières. Elles sont revenues en force, depuis quelques années, avec les atours les plus divers. La spécialisation professionnelle, vite désuète, écarte la culture générale, féconde d'idées nouvelles.

---

1. Texte repris dans ce cahier *Analyses et discussions*, p. 59.

## Le modèle de l'Université libérale moderne

À peine créées au Moyen Âge, les premières universités savantes citadines avaient été délaissées par l'Église pour favoriser des séminaires homophiles, scolastiques et thomistes. L'exclusion des femmes des savoirs institutionnalisés en était l'effet principal. Les universités urbaines étaient devenues sensibles aux influences orientales qui se manifestaient surtout par la recherche de l'infini du savoir en déployant les subtilités mystérieuses des jeux de l'esprit. Le centre de référence intellectuelle de l'Europe était alors en Espagne mauresque et tolérante. Cette idée universitaire essentielle, la recherche du savoir, par devers le christianisme, permettait de laisser la société européenne produire un message qui est devenu acceptable pour tous les êtres humains : il existe un grand livre de la connaissance humaine et chacun peut y avoir accès avec un peu d'efforts. Cela ne pouvait pas être admis par l'Inquisition. Avec Jean Bodin et d'autres, l'État devint la source de légitimité de cette idée. Les universités européennes en rupture d'Église trouvaient ainsi leur modernité. Ce message était d'autant plus intéressant pour les citadins que ce livre universel était à écrire par tous, comme Internet aujourd'hui, et qu'il n'a pas de fin prévisible mais des cheminements en forme de rhizomes. L'idée démocratique germa dans ces nouveaux réseaux de savoir innovant.

Avec l'imprimerie, inventée à côté des universités, la liberté de l'esprit se dégageait des institutions en place pour contribuer à former une opinion citadine libérale émancipée des superstitions rurales transmises par les rumeurs les plus folles. L'université commence alors à devenir lieu de science. Trois siècles après ces bouleversements, les activités scientifiques sont devenues sa véritable raison d'être avec l'explication du monde visible par la physique et l'apparition du vivant par des sciences qui se cherchent encore. Le Siècle des Lumières impose la liberté de création et de pensée à une Église désarmée qui amorce un déclin irrémédiable. Au contraire, les universités prospèrent dans une société plurielle. La société démocratique est née. Elle a pour originalité la création et la diffusion des connaissances nouvelles, une idée optimiste de Condorcet. C'est la mission des républiques universelles que tous les



réformateurs libéraux, artisans des sciences humaines, appellent de leurs vœux.

La religion de la Bible laissait place à l'écriture du Livre de la Nature. C'est ce qui a permis peu à peu de voir s'y agréger la science naissante et la croyance dans un progrès collectif du genre humain vers une prise en charge pratique de son espace planétaire et une construction intellectuelle de son environnement cosmique. Collectif voulait alors dire : les femmes et les hommes ensemble unis dans un même mouvement de création intellectuelle et d'innovations pratiques destinées à former l'esprit de leurs enfants.

L'université est donc une utopie féconde, comme le sont les hommes et les femmes ensemble, dans leurs relations amoureuses. L'université, construite au 13<sup>e</sup> siècle sur les dogmes de la Sorbonne et de Bologne, a peu à peu accepté les idées nouvelles et ensuite en a produit elle-même avec beaucoup de générosité. Une générosité consistant à dispenser et non pas à vendre. À dispenser, en salle alors et sur le site Internet aujourd'hui, les meilleures connaissances à tous, comme le fait l'Université de tous les savoirs du philosophe Yves Michaud à Paris, et non comme le font des organisateurs de colloques à 300 \$ la journée. C'est pourquoi les universités européennes, sources des Lumières, continuent pour la plupart à diffuser un enseignement gratuit. Or, le système impérialiste nord-américain veut leur imposer ses nouvelles lois en pillant leurs idées et leurs cerveaux tout en laissant ses villes dans un état apocalyptique, comme la Nouvelle-Orléans, et en tenant en captivité la plus grande population carcérale au monde après la dictature chinoise. L'alliance incroyable des anciens adorateurs du totalitarisme politique maoïste et des dirigeants des grandes firmes de relations publiques des multinationales nord-américaines est aujourd'hui la plus grande menace possible pour l'idéal universitaire des Lumières.

### **Le modèle en crise : l'UQAM à la croisée des chemins**

Le système universitaire québécois francophone se retrouve pour sa part à la croisée des chemins. Ou bien le Québec s'allie à l'Union

européenne pour s'opposer au glissement du Canada dans l'orbite de Bush. Ou bien il disparaît par démographie insuffisante, renoncement à sa culture d'origine et reniement de ses options sociales solidaires. Le mouvement étudiant du printemps 2005 a porté ce débat sur la place publique. Il n'a pas été entendu à sa juste mesure.

À sa manière, l'UQAM a prolongé en Amérique du Nord des idées réformistes étudiantes nées à Paris 8-Vincennes dans les années 1968-1972 (avec Georges Lapassade comme passeur) et qui y sont toujours bien vivantes en mars 2006 dans la lutte contre le CPE, entre autres. Hélas, l'UQAM est devenue malade de sa gestion immobilière. Elle est en train de basculer dans l'affairisme nord-américain. Ce ne sont plus les institutions publiques de l'éducation qui font la société désormais, mais de petits groupes de financiers appuyés sur des agences de relations publiques qui tiennent en main les médias. Et c'est ainsi que l'UQAM se transforme en agence de développement immobilier.

Nous voilà loin des idées-sources fondatrices liées à la montée d'une jeunesse créative au cours de la Révolution tranquille. Il est vrai que ces idées libérales étaient peu digestes pour les cénacles de ces professions, particulièrement duplessistes. Même tranquille, la Révolution ne leur plaira jamais. L'utopie universitaire, aussi belle qu'inaccessible, comme le ciel étoilé, leur paraît ingérable, donc insupportable. Contre elle, il faut prendre position. Quelle drôle d'idée, en effet, que celle qui consiste à utiliser nos faculté(e)s pour engendrer de la pure pensée toujours originale et jamais deux fois semblable. Il vaudrait mieux, selon ces professionnels de cénacle, voir les professeurs répéter la même chose comme des perroquets en cage avec pour seul aliment l'horreur pédagogique granulée.

Les néoprofessionnels sont des gens d'ordre apparent, aux actions garanties, aux assurances jamais démenties (ils construisent des immeubles, sculptures de pensée immobile étagée), alors que les professeurs, ceux qui restent dans ce campement déserté, ne sont que des corps constitués de matière spirituelle (des nuages d'idées), dont les produits ne sont jamais finis mais toujours redéfinis. En 2006, l'idéal des Lumières a été une nouvelle fois battu en brèche

par une coalition d'anciens prêtres, de financiers, de commerçants, de gens de robe, d'épée et de télé. Cette coalition se réunit dans un cénacle de la rentabilité et de la notoriété, moyen qui leur permet de vivre de la rente des idées des autres, dans un premier temps, pour mieux supprimer ensuite toutes les nouvelles idées qui pourraient menacer leur cote d'écoute et de crédit immobilier.

Autrefois, l'infinie discussion des utopies les plus diverses alimentait les réformes sociales. Aujourd'hui, gérer sa fin administrative dans une carrière nord-américaine consiste à devenir plus sage qu'une image fixe ou de synthèse animée. Les plus angoissés cherchent à se faire représenter par des machines automatisées. Les jeunes espoirs académiques, aguerris par des contraintes apparemment professionnelles, se demandent comment certains vétérans de l'administration ont pu se laisser abuser, qui par Staline, qui par Mao ou leurs modèles réduits Enver Hodja et Pol Pot. Comment en effet passer du catholicisme contrit au totalitarisme béat tout en jetant un regard outré et déculpabilisant sur un autre pantin, bien moins sanglant pourtant, mais doté d'un ronronnant nominatif : Ronald Reagan. Pouah ! Voici le père du néolibéralisme ! Le retour à la case départ des brebis égarées retrouve les arguments papistes anciens : le libéral est redevenu l'incarnation de Satan comme il l'était pour l'Église du 18<sup>e</sup> siècle qui l'assimilait au libertin. C'est le moment où l'université doit être expliquée en surfaces au carré, en volumes d'entrées et de sorties de cordées étudiantes et de notoriété construite par des cabinets de relations publiques.

## La victoire des gestionnaires

Georges Leroux a bien raison. Les savants sont vaincus. Ils doivent se replier dans les chemins poétiques. Les cénacles ont en masse des *TV dinner*/Star Académie en réserve dans leurs cuisines d'idées reçues. Plus rien n'est devenu indigeste pour les administrateurs qui sont passés dans les merceries de la gestion de la « novlangue ». Les gestionnaires sont devenus les indigents médiocres du théâtre des opérations sociales, ceux dont tout le monde a besoin. Ils ont numérisé les opinions en brins d'information que des machines,

espérons-le pour eux, reconstruiront en « prêt-à-ingérer ». Même un philosophe helléniste recule devant le professionnalisme du gestionnaire donneur d'ordres échappé du parquet de la bourse mais non délié de ses rites.

Une partie de la génération militante qui a vanté le socialisme réel, celui qui cassait des œufs pour faire des omelettes avec des coquilles humaines, s'accroche en bloc aux balustrades nationales et reprend les cantiques de la saine gestion. Alors qu'il s'agit de défendre le savant dans une négociation avec le commerçant, le vieux militant éthique décide que la monnaie d'échange n'existe pas, de sa main droite, tout en s'assurant que sa convention collective comporte une augmentation salariale, de sa main gauche, maladroitement pragmatique. Oh ! non, ce n'est pas marchander que négocier ! La marchandise, c'est les autres. En refusant d'élaborer un projet syndical universitaire pour ne pas cogérer avec les patrons, on aboutit à laisser ceux-ci gérer l'essentiel de la structure en fonction de l'air du temps. Et celui-ci est en dérive financière.

Un gestionnaire ne s'inquiète pas de ces états qui pourraient être ceux de l'esprit qui se cherche. Seuls les états de compte démontrent sa créativité. Il donne des règles à suivre, des formules à remplir et des livrables à délivrer. Perclus de regrets dans les cimetières des lendemains qui déchantent, les militants d'hier regardent passer les gestionnaires d'aujourd'hui. Fixement. Certains changent de costume pour aller voir de l'autre côté (on appelle cela défroquer). La vraie vie quoi !

Ceci est particulièrement visible dans la trajectoire du recteur actuel de l'UQAM, un ancien militant du trotskysme lambertiste, dont la rigidité idéologique marxiste était absolue. Le militant lambertiste devenu recteur est passé d'un extrême à l'autre en se faisant le plus pragmatique des partisans de l'alliance avec des financiers américains de l'immobilier et des casinos. Il avait considéré en 2002 que l'hôtel de luxe du Cirque du Soleil devait nous faire revivre les thermes (lupanars) de Rome sur la Place des Arts. Avec Daniel Lamarre (PDG du Cirque du Soleil-ex-TVA et alors de l'Institut Hexagram), l'UQAM allait diriger l'opération du siècle au coin des

rues Saint-Urbain et Sherbrooke. Et puis plus rien. Guy Laliberté, le patron du Cirque du Soleil qui lui a assuré l'une des grandes fortunes du Québec, avait décidé de mettre son nez rouge ailleurs. Silence déçu au sommet de l'UQAM. On construit quand même le pavillon de biologie avec le soutien des banques, mais l'UQAM assume tous les risques, car l'État ne paye plus. Pendant ce temps, l'UQAM laisse un projet créatif de professeurs-chercheurs et artistes, l'Institut Hexagram, sous le contrôle du même Daniel Lamarre qui nomme un de ses féaux comme directeur général, Alban Asselin, spécialiste des relations publiques pour des entreprises de bière et de pâtes et papiers. Un projet financé sur concours par des fonds publics, créé par des professeurs de l'UQAM et de Concordia et finalement contrôlé par des hommes d'affaires de type *Clear Channel*, voilà le résultat d'une prise de position sans équivoque.

Guy Debord, dans la *Critique de la société du spectacle*, avait annoncé la généralisation de ces mœurs... avant de s'en aller. Il ne pouvait imaginer une université initiatrice d'un spectacle dans ses quartiers. La réalité dépasse sa fiction. Une assemblée générale de chercheurs universitaires est maintenant un lieu où un PDG sans Ph.D. donne des ordres et félicite ses collaborateurs avec les techniques apprises dans la firme de relations publiques *National*. Cet épisode a été le premier à démontrer une rupture militante avec le cadre universitaire précédent.

Tout cela continue en 2006 : la triste fin du mât du Stade olympique est sous l'influence d'un conglomérat nord-américain de l'immobilier avec un nom qui en dit long. BUSAC. Il va faire son nid dans l'espace public de la place Berri. Pour le bonheur d'une faculté de science politique et de droit. Tous les risques pour l'UQAM, tous les profits pour le partenaire privé. L'opération s'appuie sur un rapport d'évaluation (Marsan), financé par BUSAC, pour fins de propagande à l'UQAM. De tous les oiseaux de proie, l'Université devrait particulièrement se méfier de la buse, car elle s'attaque surtout aux mourants. Si la télévision est devenue abêtissante avec STARACADÉMIE, notre Université risque d'attraper la BUSACADÉMIE et de ne jamais s'en relever. La BUSACADÉMIE est une maladie : la construction de bâtiments sert de façade à un vide intérieur qui cherche à se donner

bonne contenance. Le plus gigantesque symptôme canadien de cette maladie est le Stade olympique de Montréal reconnaissable par son mât désert surplombant un toit changeant. Dans ces lieux de pensée déserte, la contestation est devenue désuète, et donc interdite. Tout contrevenant se voit offrir les services de la police anti-émeute; les étudiants de sciences humaines de l'UQAM au printemps 2005 sont ainsi devenus les victimes absurdes d'un système judiciaire qui laisse tranquilles les responsables du scandale Norbourg.

Ces mœurs délétères ont été propagées dans le secteur public sous un gouvernement péquiste qui ne nous a pas donné un pays, mais nous a enlevé les moyens de faire de bonnes universités savantes. Dans un pays épuisé par le vieillissement, l'exode rural, la précarité, les horaires aberrants de travail et doté d'un système de santé dysfonctionnel. Ce pays est aussi en décrochage technologique face à l'Europe et à l'Asie comme le reste de l'Amérique du Nord (sauf armement).

Ces idées réactionnaires ont été reprises de manière systématique par le mouton conservateur Charest, devenu fossoyeur des idées fondatrices du Parti libéral de Jean Lesage. Les ingénieurs en sont dégoûtés et ne veulent plus entendre le terme « réingénierie » pour désigner la soumission du public au privé. Le secteur public qui représentait le bien-commun d'une société n'est plus financé par les taxes des nantis qui se sont expatriés dans des paradis fiscaux. L'argent public nord américain a été investi dans l'armement et le contrôle social. Le film américain *Syriana* a montré de l'intérieur l'origine de ce qui oriente maintenant le système universitaire nord-américain: l'alliance des pétroliers du Texas et des scheiks de la péninsule arabe contre leurs peuples. Ceci provoque un effondrement des niveaux de vie et des cultures en Amérique du Nord pour l'ensemble des populations artificiellement terrorisées par les médias de masse.

Champion à ce genre d'exercice médiatique, un vendeur de voitures s'était hissé au sommet de la pyramide du financement (SGF) de toute la société québécoise. *Cool* pour lui, catastrophique pour nous. Enfin, un grand bourgeois qui s'est fait tout seul et bien de chez

nous. Un gars so-so-solidaire. Ce Blanchet, une fois débarqué, fortune faite, se retrouve consultant chez les altermondialistes, sans doute pour se blanchir avec espoir de retour. Son exemple est largement suivi par les comptables d'entreprises de gestion immobilière, les relationnistes des firmes de bière, les professionnels des montagnes russes boursières... Des centaines de millions disparaissent chez Norbourg et aucun prévenu n'est traîné en cours.

Une petite foule avide de donner des ordres s'est infiltrée dans les mécanismes financiers et les fondations des universités. Sans pudeur, ces émules de Duplessis, *relookés* par les agences de communication, viennent voir les savants pour leur dire que savoir et puis ils reviennent pour dire comment, où et quand. En partenariat, que nous dit la direction de notre université d'État : prenez position ! De classe nostalgique ou sexuel onirique ? C'est rose ou vert, couleurs tendance. Ni rouge, ni noir, a dit le conseiller en relations publiques. Celui qui a réponse à presque tout sauf l'essentiel. Vous demandez pourquoi on laisse le Cirque indiquer la position du soleil aux savants. On vous répond que vous n'avez pas, sale snob, mis votre faux nez rouge sur votre appendice nasal. Pour le pauvre monde, face aux cénacles des professions, faire le clown va devenir obligatoire dans ce futur Montréal, espérons le virtuel, en forme de Las Vegas du Nord prévu pour 2011. Ce projet a heureusement été stoppé par le sociologue Guy Coulombe. Les « méga-hôpitaux » seront sans doute le prochain délire immobilier des professionnels de la santé (surtout de la leur sur le plan financier).

Ce n'est pas du libéralisme ou de l'étatisme, archéo ou néo, que cela. C'est de la bêtise. C'est un mal néanmoins curable par de savants exercices. Il semble que Guy Coulombe a sur ses larges épaules le poids des mânes de la Révolution tranquille. Combien de temps tiendra-t-il ? Hélas ! pour lui, les savants ne sont plus des battants. Et les militants ne veulent plus être des savants. C'est alors que le « je me souviens » autistique des plaques d'immatriculation automobile pourrait prendre un sens.

La première action collective qui avait précédé la tranquille révolution québécoise avait été de liquider le syndicalisme d'affaires

et le corporatisme. Les voilà revenus. Grand format pour remplacer le *King size*. Aujourd'hui, le partenariat public-privé consiste pour les politiciens à donner de l'argent public aux patrons du privé pour gérer les ambitions des universitaires. Et au privé à donner des honneurs aux universitaires en leur prenant de manière obscure leur argent de la main droite pour leur redonner un pourcentage de la main gauche sous les projecteurs.

Que peut-on opposer à cette pantalonnade ? Très simple : un projet public qui utilise 100 % de l'argent public et ne s'associe au privé qu'au moment où celui-ci donne de l'argent réel, comme aux États-Unis. Ensuite, comme l'université concentre les forces savantes de notre société, il suffit d'ordonner au privé ce qu'il faut faire (affaire de négociation) et de procéder à des évaluations publiques de manière régulière. On appelle cela du réformisme social. Cela vaudrait mieux que les vociférations antilibérales qui pavent la route aux aigrefins de la finance et aux contrats bidon des agences de publicité tant fédérales que provinciales.

Mais au fait, que veut dire public ? Eh bien, c'est un mot d'origine latine qui est lié à la démocratie de l'époque où on devait montrer un pubis poilu adulte pour voter sur l'agora (allez voir le Robert étymologique !). Mais s'il n'y a rien de montrable... Alors, il faudrait jouer « Fin de partie » de Beckett à la sortie d'un CA de l'UQAM et laisser la place à d'autres, mieux dotés.

L'Église avait inventé la propagande avant de s'effondrer. Notre Université a recours aux relations publiques où le terme savant s'applique uniquement aux animaux dressés qui savent ainsi prendre des positions. Après Beckett, c'est Orwell qui pourrait inspirer une cure de désintoxication. Mais peut-on encore parler ou écrire librement quand il ne s'agit que de prendre position là où on vous dit de vous mettre ? Si on ne le peut, il faut donc le faire avec d'autant plus d'énergie. Pour son honneur et celui de la jeune génération qui n'aura que le syndicalisme pour se défendre face aux menées des cénacles du futur.



# La collégialité malmenée

par Pierre Lebuis

Département de sciences des religions  
et vice-président aux affaires externes de la Fédération  
québécoise des professeures et professeurs d'université

**L**a collégialité est au cœur de la vie universitaire. Elle constitue un outil essentiel à l'exercice de l'autonomie universitaire et de la liberté académique. Pour les professeures et les professeurs, elle se vit prioritairement au sein de l'assemblée départementale, dont la souveraineté, dans les limites de sa juridiction, est reconnue à l'égard de plusieurs aspects qui touchent la carrière professorale et la vie départementale, notamment en ce qui a trait à l'engagement et à l'évaluation des professeures et professeurs, à la répartition équitable des tâches d'enseignement et de service à la collectivité, à l'approbation des plans annuels de travail des membres de l'assemblée.

La collégialité s'exerce aussi au sein des instances démocratiques de l'université qui, par leur composition, reconnaissent la participation essentielle, le rôle incontournable et la fonction primordiale des professeures et professeurs dans les processus décisionnels concernant les orientations, l'organisation et l'administration des établissements universitaires. À ces niveaux, la collégialité professorale est partagée avec d'autres partenaires. Que l'on pense ici en priorité aux comités de programme de premier cycle et des cycles supérieurs, comités qui se caractérisent par la parité professeures, professeurs-étudiantes, étudiants et par la participation de personnes extérieures à l'université choisies par les membres professoraux et étudiants des comités (une pratique de plus en plus oubliée).

Les instances à la base de la vie universitaire que sont les départements et les comités de programme ont été conçues pour être des lieux

privilegiés de l'exercice de la collégialité et de la participation démocratique. La directrice ou le directeur de département est élu par son assemblée départementale pour exécuter les tâches fixées par l'assemblée; elle ou il puise son autorité de l'assemblée départementale qu'il représente dans l'université (clause 1.17 de la convention collective SPUQ-UQAM). La même logique prévaut pour la direction de programme(s) d'études de cycles supérieurs (1.20) et pour la direction de programme(s) de premier cycle (1.25).

À d'autres niveaux, la représentation professorale et les procédures de sa désignation sont fixées par les règles spécifiques qui régissent les instances concernées: par exemple, c'est l'ensemble du corps professoral qui élit ses représentants à la Commission des études et au Conseil d'administration, alors que la composition des conseils académiques est déterminée par les règles spécifiques que s'est données chaque faculté.

## Le tournant de la centralisation bureaucratique

Depuis quelques années, avec le processus de facultarisation que le projet de Politique facultaire institutionnelle adopté par la Commission des études en mai 2005 entend encadrer et compléter, le nombre d'instances et de comités s'est multiplié, la représentation des groupes dans les instances et les comités s'est diversifiée, accroissant de façon sensible leur composition. Paradoxalement, la collégialité n'a jamais été autant malmenée.

Signalons d'abord la perte d'instances collégiales qui jouaient un rôle déterminant dans l'analyse des dossiers soumis à la Commission des études. Les sous-commissions académiques (sous-commission des études de premier cycle et sous-commission des études avancées et de la recherche) où siégeaient très majoritairement des professeures et professeurs des différents secteurs (facultés) ont été abolies au profit des conseils académiques des facultés. Conséquemment, les dossiers académiques, avant d'être soumis à la Commission des études, ont cessé d'être traités préalablement par une instance intersectorielle qui constituait un lieu d'arbitrage collégial et, dorénavant, entre le

Conseil académique et la Commission des études, ils transitent plutôt par l'un ou l'autre des vice-rectorats, nouveau lieu « centralisé » des arbitrages. Le souci de la cohérence institutionnelle porté par les sous-commissions académiques, et sur lequel pouvait s'appuyer la Commission des études pour l'éclairer dans ses décisions, s'est dilué au profit d'une logique facultaire axée sur des besoins de développement spécifiques, laissant le plus souvent à la direction de l'université et aux nombreux bureaux et services administratifs dont elle s'entoure le soin d'orienter, puis de préparer directement ou de coordonner les projets touchant la vie académique dans son ensemble. Seule la Sous-commission des ressources a survécu à ce mouvement paradoxal de pseudo-décentralisation qui laisse de plus en plus de place à la direction centrale de l'université; la décentralisation de la répartition des postes vers les facultés, souhaitée par quelques-uns, constitue une lourde menace à cette instance collégiale qui permet encore à des représentants professoraux, élus par leurs pairs, de participer à des étapes cruciales des processus décisionnels qui concernent les ressources académiques dans leur ensemble et de faire des recommandations à cet effet à la Commission des études.

Avec la facultarisation, les instances, ne serait-ce que par le nombre de membres qui les composent, se sont alourdies: tout comité intersectoriel a nécessairement des représentants de chacune des facultés, souvent plus d'un par faculté, et il n'est pas rare que les divers groupes y soient représentés; les conseils académiques comptent tous plus de vingt membres, la moyenne se situant à vingt-huit personnes; mais c'est la Commission des études qui, avec ses trente-neuf membres et observateurs, détient le record. La composition et le nombre imposant de dossiers soumis aux instances rendent de plus en plus difficile la tenue de débats approfondis. Au nom de l'efficacité, les comités de direction, les comités restreints et les groupes de travail se sont multipliés à différents paliers, produisant avec abondance documents et rapports, que de moins en moins de gens ont l'opportunité et le temps de s'approprier, faussant les processus de consultation qui, sous prétexte de décentralisation, sont concentrés à un niveau intermédiaire (faculté plutôt que département ou comité de programme). Les échanges sont ainsi souvent réduits à des considérations techniques, contraints par

l'urgence des décisions stratégiques à prendre afin de faire suivre les dossiers au palier suivant. Dans ce contexte, les décisions des unités de base sont de plus en plus précipitées et assujetties à des règles d'approbation déterminées par des instances et des « services » qui ont leur logique propre et où ces unités sont sous-représentées.

Tout ceci a pour effet de démobiliser plusieurs personnes qui finissent par douter de la possibilité de pouvoir participer aux processus démocratiques qui devraient caractériser le milieu universitaire. Pendant qu'on s'active dans les structures intermédiaires et dans les hautes sphères pour bien se positionner (dans l'UQAM, à Montréal, dans le réseau universitaire québécois, dans le monde...), la collégialité, à la base, s'effrite.

Dans certains départements, la participation aux assemblées départementales est anémique, différentes personnes ne s'y pointant que si elles sont directement concernées ou si leurs intérêts immédiats sont en jeu. Certaines directions de département et des membres d'exécutif (normalement élus par l'ensemble des professeures et professeurs du département) oublient qu'ils tirent leur autorité de leur assemblée départementale et mènent les affaires du département à leur convenance, avec, il faut bien le reconnaître, l'accord tacite de plusieurs collègues trop occupés par leurs lourdes responsabilités en dehors du département, particulièrement en recherche. Des comités de programme ne sont jamais réunis et plusieurs, qui le sont sporadiquement, n'ont qu'à entériner les décisions des directions de programme, souvent téléguidées par des intérêts départementaux ou facultaires, au détriment des pouvoirs et responsabilités que les règlements universitaires leur reconnaissent pourtant au nom de l'autonomie de la programmation.

## **L'UQAM, université comme les autres**

Bien sûr, ces phénomènes ne sont pas uniquement la conséquence du processus de restructuration engagé sous le rectorat de Paule Leduc, mais cette restructuration a indéniablement atténué l'exercice de la collégialité au sein des instances de notre établissement. L'équipe

Leduc a voulu faire de l'UQAM une université comme les autres, en important le modèle facultaire traditionnel qui s'y retrouve et en abolissant ou modifiant profondément les instances académiques participatives caractéristiques de l'UQAM et du réseau de l'Université du Québec (décanats académiques, sous-commissions académiques, double structure module-département, commission des études).

Achever cette restructuration dans le sens proposé par la direction actuelle, avec son projet de politique facultaire, représente une avenue qui ne rehaussera en rien l'exercice de la collégialité, faisant des doyens de faculté des cadres académiques, comme si ce qualificatif atténue le statut de membre de la direction qui serait dorénavant le leur. À l'heure où la Direction de l'UQAM cherche à convaincre la collectivité que le statut des doyens cadres est la garantie d'une véritable décentralisation, il est très intéressant de regarder ce qui se passe dans les autres universités où ce modèle prédomine, car on peut constater que les professeurs questionnent et remettent en question cette approche de gestion qui a pour effet que les doyens se retrouvent de plus en plus aux tables de négociation pour représenter la partie patronale.

En 1997, l'équipe Leduc avait tenté d'imposer le modèle du doyen cadre en faisant adopter des résolutions en ce sens par la Commission des études et le Conseil d'administration, contournant sans vergogne la convention collective. Le SPUQ, fort d'une résolution adoptée en Assemblée générale rappelant le principe selon lequel toute direction académique doit être assumée par une professeure, un professeur (membre de l'unité de négociation) qui puise son autorité et reçoit ses mandats de l'instance qu'il représente, avait fait reculer la direction quelques semaines plus tard, ce qui avait obligé les instances à abroger les décisions prises. En 2005, l'équipe du recteur Roch Denis a procédé de manière analogue en faisant adopter son projet de politique facultaire par la Commission des études. Ici encore, l'Assemblée générale du SPUQ s'est prononcée dans un sens différent de celui qu'a retenu la Direction de l'UQAM, en demandant que son projet soit révisé en profondeur en faveur d'une décentralisation réelle et dans le respect des principes d'une

gestion démocratique, ce qui suppose le maintien du statut du doyen de faculté comme mandataire du Conseil académique.

### **La collégialité menacée par les transformations structurelles de l'institution universitaire**

Par delà les débats sur les structures et les menaces accrues à la collégialité que comporte le projet de politique facultaire de l'UQAM, la collégialité s'avère profondément malmenée par les conséquences d'une transformation en profondeur de l'institution universitaire. Cette mutation de l'université s'est amorcée, il y a quelques années, avec des politiques gouvernementales à courte vue qui ont eu des effets structurants sur le travail professoral, notamment en matière de recherche, et sur les pratiques des établissements universitaires, en raison d'un financement déficient qui a conduit les établissements à entrer en compétition les uns avec les autres dans une course aux clientèles qui leur a souvent fait perdre de vue leur mission fondamentale.

La question du financement est particulièrement préoccupante. Après des compressions drastiques au milieu des années quatre-vingt-dix, le réinvestissement par les gouvernements tarde à se faire, malgré les promesses et une première phase qui s'est vite arrêtée. La formule « Faire plus avec moins » reste malheureusement encore d'actualité pour la vie universitaire au quotidien, particulièrement en ce qui a trait aux conditions d'enseignement. Au lieu d'un réinvestissement dans le financement de base des universités accompagné d'une révision en profondeur de la formule de financement dont on parle pourtant depuis de nombreuses années afin de corriger certaines iniquités historiques entre les établissements, nous avons eu droit aux « contrats de performance » et à la création de divers programmes ciblés et d'organismes de soutien à la recherche, selon une optique d'excellence, de compétitivité et de commercialisation, tels que les Chaires de recherche du Canada, la Fondation canadienne pour l'Innovation, Valorisation-Recherche Québec, etc.

Parallèlement à la course aux clientèles, les universités se sont lancées, d'une part, dans la quête de sources diversifiées de financement, cherchant à obtenir leur part de gâteau dans les programmes ciblés en recherche, ce qui nécessite souvent de leur part un financement complémentaire, dit de contrepartie, qui est puisé dans leur budget de base, et, d'autre part, à s'associer à divers partenaires privés pour le financement de projets spéciaux susceptibles d'intéresser ces partenaires, tels que la création de chaires institutionnelles de recherche. Face à des gouvernements qui ont tendance à cibler leur financement et à des partenaires privés dont les dons demeurent intéressés, ne serait-ce que par l'image que cela leur permet de projeter dans le public, les universités perdent en autonomie et les professeurs et professeuses en liberté. Dans les universités, le déficit n'est pas que financier; on peut parler de plus en plus de déficit quant aux missions fondamentales des universités.

Par ailleurs, différentes initiatives menacent l'université comme service public régi par des principes de démocratie collégiale. Si l'incitation à la commercialisation qui a déjà cours dans les universités constitue une menace à la mission fondamentale des universités en matière de production et de diffusion des connaissances, la valorisation de l'enseignement supérieur dans plusieurs milieux, comme on a pu le constater lors du Sommet pancanadien sur l'enseignement postsecondaire et la formation professionnelle qui s'est tenu à Ottawa en février dernier, rime essentiellement avec l'idée d'accroître la compétitivité du pays sur le marché international. Avec une telle conception de l'enseignement supérieur, on ne s'étonnera pas de constater que la recherche universitaire soit envisagée sous l'angle de l'innovation, dans une optique de développement économique et... d'exportation, comme en fait foi le nom du ministère auquel est rattaché la recherche universitaire au Québec<sup>1</sup>. Tout ceci participe d'une vision du savoir universitaire comme marchandise, comme en témoignent les pressions énormes qui s'exercent pour que l'enseignement supérieur puisse faire l'objet

---

1. Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

d'ententes commerciales dans le cadre de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS)<sup>2</sup>.

### La collégialité, une pratique à retrouver et à renforcer

Les organisations syndicales se préoccupent à juste titre de cette mutation de l'université initiée par des politiques dont on ne mesure pas encore toute la portée, mais qui se répercutent déjà sur le travail professoral et qui ont certains effets dévastateurs sur le corps professoral au quotidien. Au fil des années, la tâche s'est alourdie, les ressources se sont raréfiées, créant des conditions peu propices à l'exercice d'une saine collégialité. Divers programmes gouvernementaux et diverses initiatives des établissements universitaires ont instauré un climat malsain de compétition entre les professeures et professeurs pour l'obtention de fonds de recherche ou l'octroi de conditions particulières de travail, de primes de marché ou de bonifications salariales liées à la performance. Un tel climat et des tendances à la différenciation au sein du corps professoral, sur la base des domaines d'études ou de la participation à des projets d'envergure en recherche, ne sont certainement pas favorables à l'exercice de la collégialité. Dans une étude s'intéressant aux racines organisationnelles du harcèlement psychologique dans les universités, des collègues ont même parlé de « collégialité détournée<sup>3</sup> ».

- 
2. Antoni Verger Planelles, *Quand l'éducation devient une marchandise*. Résumé préparé pour l'Internationale de l'Éducation. Melbourne, 7-9 décembre 2005. Accessible à l'adresse : <http://data.ei-ie.org/1/POAIJKHBNKAALOGIPKEGKJJNPDB19DB1BY9DW3F71KM/education/docs/DLS/2005-00502-01-F.pdf>
  3. Chantal Leclerc, Cécile Sabourin et Micheline Bonneau, *La collégialité détournée : les racines organisationnelles du harcèlement psychologique dans les universités*, Pistes, vol. 7, no 2, mai 2005. Accessible à l'adresse : <http://www.pistes.uqam.ca/v7n2/articles/v7n2a4.htm>  
Voir également : Chantal Leclerc, Cécile Sabourin et Micheline Bonneau, *Le harcèlement psychologique chez les professeures et professeurs d'université. Témoignages, analyse et pistes d'action pour les syndicats*. Montréal : Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université, janvier 2006. Accessible à l'adresse : <http://www.fqppu.org/pdf/harcelement/harcelement0106.pdf>



Cette mutation de l'université est particulièrement préoccupante dans un contexte de renouvellement du corps professoral. Les nouvelles professeures et les nouveaux professeurs sont projetés dans une culture organisationnelle et dans des pratiques gestionnaires qui n'étaient pas celles qu'ont connu leurs collègues à leur entrée à l'université, que celle-ci remonte à plus de trente ans ou même à seulement une dizaine d'années. La (sur)valorisation de la recherche crée une pression énorme en début de carrière et se répercute dans la difficulté à équilibrer la tâche à l'égard des autres composantes qu'elle comporte, alors même que les sollicitations sont également nombreuses et exigeantes à cet égard, notamment pour la préparation de nouveaux cours et la participation à de nombreux comités. C'est ici que l'exercice de la collégialité devrait pleinement jouer son rôle par le souci d'une répartition équitable des tâches. Cette répartition équitable des tâches, faut-il le rappeler, relève de la responsabilité de l'assemblée départementale qui doit recevoir à cet effet un projet préparé par l'exécutif du département. Les collègues « expérimentés » ont ici une responsabilité que je me permettrai de qualifier d'éthique dans cette opération collective qui vise l'équité, particulièrement à l'égard de collègues qui, par leur statut, peuvent se sentir fragilisés et obligés d'accepter un surcroît de tâche. Si l'assemblée départementale joue le rôle qui est le sien, les nouvelles professeures et nouveaux professeurs, non seulement se retrouveront avec une tâche équitable, mais ils auront appris que l'exercice de la collégialité permet de réguler les rapports entre les collègues pour les dimensions essentielles du travail professoral.

Pour cela, il faut que la collégialité cesse d'être malmenée, détournée ou simplement traitée avec nonchalance. À cet égard, le Syndicat joue un rôle essentiel. D'abord, parce qu'il est une organisation vouée à « la défense et la promotion des intérêts et des objectifs professionnels, syndicaux, économiques, sociaux et politiques de ses membres » (article 3 des *Statuts et règlements* du SPUQ), il a le devoir de veiller à ce que le travail professoral s'exerce dans des conditions qui respectent la collégialité et la liberté académique. De plus, par ses structures, il constitue un lieu où s'exerce la participation démocratique et il permet à l'ensemble de ses membres de débattre des enjeux qui concernent non seulement leurs conditions de travail,

mais aussi le rôle et la fonction de l'Université en tant qu'institution publique. Les professeures et professeurs ont une responsabilité collective de revalorisation et de renforcement de la collégialité afin qu'elle s'exerce conformément aux dispositions de la convention collective et qu'elle permette à l'ensemble de participer aux débats qui concernent tant les conditions de l'organisation du travail que les mutations de l'Université au regard de ses missions fondamentales d'enseignement, de recherche et de service à la collectivité.

# Facultés, inc...

par Georges Leroux  
Département de philosophie

**I**l ne servirait à rien de le cacher : l'implantation des facultés fut une opération rapide, voire improvisée. Mais pouvait-on, après tant d'années de tergiversations, faire autrement ? Les institutions, comme les personnes, se lassent de ces périodes de transition au cours desquelles des structures, qui paraissaient en leur temps dynamiques, n'en finissent plus de résister aux changements exigés par le passage du temps. C'était le cas du système modulaire et des regroupements en familles : tributaire d'une idéologie qui valorisait les programmes et la participation étudiante, ce système ne pouvait plus répondre aux défis de la concurrence dont le poids en vint à peser d'abord sur les départements. Ce constat fut répété dix fois plutôt qu'une, mais la formule de remplacement n'apparaissait pas claire pour autant.

Quand la décision fut prise de restructurer toute l'Université sur un modèle facultaire, personne ne sembla pourtant s'aviser que les temps avaient changé de ce côté-là aussi : un modèle qui s'était imposé ailleurs, et avec une si remarquable constance, pouvait-il être simplement transplanté dans une institution qui n'en avait recueilli ni l'inspiration ni les contraintes lors de sa fondation ? Et fallait-il le faire au moment précis où il entrait en crise partout ?

Pour le dire d'un mot, la greffe du système facultaire, parce qu'elle n'a pas été précédée ni accompagnée d'un effort de réflexion et de concertation approfondi, engageant tous les acteurs de l'UQAM, présente aujourd'hui un ensemble de problèmes qu'il semble urgent de discuter. Le Comité conseil de la planification institutionnelle, dont le Rapport synthèse sera bientôt soumis à la discussion, ferait

bien de ne pas traiter ces problèmes comme s'il ne s'agissait que de questions d'organisation ou de simples ajustements. Préciser les objectifs, évaluer les contextes, définir des mandats, il le faut absolument. Mais cela ne doit jamais faire oublier que les structures ont leur propre efficacité et que, laissées au seul jeu de leur évolution, elles ne recréeront pas le cœur de l'Université qui semble être victime d'arythmie depuis la mise sur pied des facultés.

Les problèmes qu'on peut entrevoir sont de trois ordres : la question de la transversalité, la concurrence des modèles professionnalisants et la question de la direction. Je les esquisse ici trop brièvement pour permettre une discussion approfondie, mais d'autres forums pourront permettre d'aller plus loin.

### **Le modèle transversal en question**

Depuis leur première formulation, sur la base du système médiéval des Arts libéraux, les facultés universitaires ont toujours été des unités reliées par un principe de transversalité qui avait pour mission de réaliser leur unité. Les Arts, la Médecine, le Droit et la Théologie entretenaient, faut-il le dire, un rapport au monde très particulier : il s'agissait de quatre professions, chacune disposant de sa « clientèle » propre, entièrement refermées sur elles-mêmes. Ce modèle a cédé au dix-neuvième siècle sous la pression des regroupements de scientifiques, héritiers des académies modernes et désireux de participer aux privilèges des clercs : l'université libérale, contrairement à ce qu'on entend souvent, n'est pas la victoire des expertises sur une université de lettrés, c'est la victoire au contraire des savants sur un cénacle de professions. Son évolution a consisté, principalement sous la poussée des cultures nationales qui en ont fait le cœur de leur système, à regrouper dans un ensemble unifié les connaissances d'une époque. Au cours de cette évolution, les professions ne perdirent pas leur place, mais devinrent pour ainsi dire secondaires.

C'est ce modèle qui, partout en Occident, se défait sous nos yeux, sous la poussée d'une nouvelle professionnalisation<sup>1</sup>. Les profils de formation ne découlent plus des systèmes disciplinaires, ils s'y substituent. La transversalité qui liait les modèles antérieurs est donc en train de s'effacer au profit d'une production experte de connaissances spécialisées, toujours plus locales, toujours plus articulées sur des objets, c'est-à-dire des questions à résoudre par une expertise. Ce mouvement n'a rien de mauvais en soi, mais il a des conséquences que nous devons chercher à mesurer, si nous voulons que les effets de structure qu'il impose ne se retournent pas contre les disciplines que les nouveaux modèles pourraient prétendre remplacer.

Une université qui maintient une faculté unifiée des Arts et des Sciences pense que la transversalité de sa structure a encore des effets bénéfiques sur l'évolution des disciplines qui y sont regroupées. Une autre qui sacrifie cette unité au profit d'agrégats plus ou moins circonstanciels de départements, d'instituts, de chaires et d'écoles pense sans doute que les ajustements atomisés au marché des professions et des expertises imposent une structure différente. Elle ne mesure peut-être pas bien les conséquences des écarts, des distances, des brèches qu'elle institue ainsi dans le corps de l'*Universitas*.

La transversalité est alors remplacée par un principe d'unité qui risque de devenir purement économique et organisationnel, rendant particulièrement périlleuse l'articulation pyramidale des cycles supérieurs avec des instituts, des premiers cycles, à la fois mono et multidisciplinaires, et des écoles qui n'en partagent ni les finalités ni surtout les difficultés (recrutement, diplomation, formation). L'hétérogénéité qui en découle devient en soi une difficulté. Je n'argumente pas ici pour le maintien de structures facultaires traditionnelles, je dis seulement que leur évolution vers des formes nouvelles, à la fois composites et désarticulées, doit être maîtrisée. Il

---

1. Je ne connais pas de meilleure analyse de toutes ces questions que celle de Bill Readings, *The University in Ruins*. Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press, 1996.

y aurait plusieurs exemples, je ne veux en mentionner aucun. Chacun peut regarder dans sa cour et tenter de voir ce qui s'y passe.

## La concurrence du modèle professionnel

Le second problème, fortement lié au premier, est la croissance exponentielle des formes « School ». Comme dans *Business School*, *Law School*. À suivre ce mouvement, pour favoriser son autonomie et surtout sans doute se protéger des difficultés inhérentes à la transversalité d'un modèle universitaire substantiel, de nombreuses unités souhaitent devenir de telles écoles. Il ne s'agit pas seulement d'attitudes rhétoriques, permettant d'avoir un logo et des cartes de visite, renforçant le sentiment d'appartenance, mais d'une évolution fondamentale des finalités : là où les disciplines de l'université libérale ne se reconnaissaient aucune autonomie, les nouvelles écoles se conçoivent comme des unités fonctionnelles, ajustées sur des expertises et des demandes sociales particulières. La disciplinarité n'y possède pratiquement plus aucun sens.

Quel est le risque, demandera-t-on ? Pourquoi ne pas favoriser au contraire l'émergence d'une « réingénierie » complète, la chose finissant toujours par réaliser le concept, comme on l'espère partout en ce moment ?

Les enjeux sont ici trop lourds pour qu'on puisse même les énoncer : évoquons seulement le problème de la perversion des finalités de la recherche fondamentale, les risques associés à la définition de la discipline par l'expertise (know how), en lieu et place d'une définition par la connaissance (know that), pour ne rien dire des contraintes exorbitantes sur la programmation et ses finalités de formation. Une université qui ne serait faite que d'écoles est-elle encore une université ? Une université qui appellerait « faculté » un ensemble d'unités liées seulement par leur volonté de constituer une ou des écoles demeure-t-elle une université ou n'est-elle qu'un *think tank* financé par les fonds publics ?

## Tel modèle, telle direction

Le troisième problème me servira de conclusion : quel concept peut encore déterminer une telle structure ? Qui peut diriger une telle université, abandonnée à ses forces centrifuges ? Quel Ulysse attaché sur son mât peut résister à de telles sirènes ?

La Commission des études, qui devient chaque jour davantage un lieu d'arbitrage, a sans doute perdu le pouvoir (mais pas la légitimité) de repenser un modèle d'évolution qui prendrait en considération les exigences des disciplines et les impératifs d'une formation ouverte et libre. Elle consent des moyens, mais peut-elle encore réfléchir sur des fins ? Ici encore, il ne faut pas exclure que ce ne soit plus nécessaire, et que l'université à venir ne sera plus une université, seulement une organisation. On voit se multiplier aux États-Unis et en France des universités corporatives qui se passent parfaitement de la légitimité des institutions nationales héritées des réformes du dix-neuvième siècle. Personne ne saurait leur reprocher d'aller vers la prospérité et de vendre à prix d'or des diplômes à ceux qui le désirent.

La question devient la suivante : diriger une université, est-ce travailler à exaucer les vœux les plus divers de toutes les unités, y compris de leurs alliances stratégiques variant au gré des marchés, ou de tenter, contre les rafales de l'esprit du temps, de garder l'universalité de la recherche et la liberté de la formation sur l'horizon de ses priorités ? Il faut souhaiter que la planification stratégique, qui range parmi ses objectifs de « mener à terme la facultarisation », fasse de toutes ces questions l'objet de ses efforts.





# De l'institution à l'organisation : La mutation de l'Université contemporaine

par Jacques Pelletier  
président du SPUQ

L'Université, qui est actuellement au cœur de la production et de la transmission du savoir, assume-t-elle toujours la mission universelle de civilisation qui a présidé à sa création et qui l'a singularisée par la suite au cours des siècles, du Moyen Âge jusqu'à l'époque contemporaine ?

A-t-elle conservé, malgré les modifications successives qui l'ont affectée au fil du temps, sa vocation originaire qui en faisait le lieu par excellence de la recherche désintéressée de la vérité ? Ou est-elle devenue, suite aux changements profonds qu'elle a connus, plus particulièrement au cours des dernières décennies, et qui accompagnaient eux-mêmes une transformation plus générale de son environnement global, un rouage parfaitement intégré du nouveau système, fonctionnel et utilitariste, qui régit désormais les rapports sociaux dans notre monde contemporain ?

Mettant cartes sur table d'entrée de jeu, j'avancerai l'hypothèse que les changements récents concernant le statut et la fonction des universités, ce qui les définit dans leur nature même, représentent une mutation radicale, une véritable métamorphose. Ils lui font connaître rien de moins qu'une transmutation qui s'apparente, par son envergure et sa portée, à l'établissement d'un nouveau paradigme qui constitue désormais la toile de fond à partir de laquelle on peut comprendre et expliquer les nouveaux dispositifs, comme les chaires et les sociétés en commandite de valorisation de la recherche par exemple, et les pratiques inédites dans la « gestion

de la carrière » qui la caractérisent aujourd'hui. Il m'apparaît donc particulièrement important d'en prendre la juste mesure pour pouvoir y réagir correctement et la ramener à sa mission première si on croit toujours à sa pertinence, bien entendu.

### De l'intellectuel à l'expert : métamorphose de l'universitaire

Ceux et celles d'entre nous qui ont fait leur entrée dans l'université, il y a une trentaine d'années, se rappelleront que cette institution se présentait alors à eux, d'abord et avant tout, comme un lieu privilégié de transmission et de production de savoirs et de connaissances dont l'enseignement constituait la mission principale, incorporant la fonction recherche à titre de composante pleinement intégrée de cette mission. En tant que réservoir de connaissances et de savoirs, l'Université remplit une fonction essentielle de transmission d'un héritage, scientifique d'abord, et plus largement culturel et civilisationnel. Elle est en effet le truchement singulier par lequel une société connaît le monde dans sa richesse et dans sa complexité et se reconnaît elle-même.

L'Université assume ainsi, de manière plus ou moins délibérée, et avec plus ou moins de conséquence, un rôle d'intellectuel collectif, non seulement parce qu'elle regroupe des gens de science exerçant par définition une fonction réflexive, mais parce qu'elle favorise le débat et la discussion sur des enjeux culturels et sociaux, à partir d'une position qui favorise la pensée et le déploiement de l'esprit critique dans et hors l'enceinte universitaire proprement dite. C'est ainsi qu'elle assume sa « fonction sociale » globale qui transcende les contributions particulières de ses membres dans les domaines où leur expertise est requise.

C'est en cela qu'elle se définit comme une institution, animée par une visée et une mission universelles et civilisationnelles. C'est le modèle qui, historiquement, a présidé à l'organisation structurelle de l'Université jusqu'à l'époque moderne. Depuis lors, un autre modèle, qui en est l'envers, est apparu et s'est imposé au cours des deux dernières décennies. Ce modèle la conçoit essentiellement comme

une organisation à visée d'abord instrumentale, dont les orientations sont déterminées par des besoins particuliers, et notamment par le marché et ses demandes de formation très spécialisées.

Cette vision de l'université comme lieu de formation de ce que l'on appelle le « capital humain », qui constituerait parmi d'autres facteurs – les matières premières, les techniques, l'argent, etc. – une ressource au service des entreprises, lie de manière directe la formation aux besoins réels ou présumés du marché en la ramenant à sa composante professionnelle au détriment de sa vocation plus générale et universelle. Elle correspond à l'humeur idéologique, malheureusement dominante, de notre époque et de notre société qui y participe dans une large mesure, mais elle contrevient à ce qui me semble la mission authentique et première de l'université depuis ses origines au cœur du Moyen Âge jusqu'à la période immédiatement contemporaine : former des esprits libres et indépendants.

Ces deux modèles s'excluent pour ainsi dire l'un l'autre et correspondent à des moments différents du développement historique des sociétés occidentales dans lesquelles ils sont successivement apparus. Le premier modèle – institutionnel – accorde priorité à la transmission d'un héritage à la fois scientifique et culturel déterminé par le souci de former des têtes « bien faites » possédant une connaissance globale de leur discipline, le second modèle – opérationnel – vise à former des spécialistes directement préparés à satisfaire les besoins des entreprises : son approche est d'abord et essentiellement professionnelle.

La recherche, et c'est logique, n'est ni conçue ni intégrée de la même manière dans l'un et l'autre modèle. Dans l'université à visée institutionnelle, elle fait partie intégrante de la mission fondamentale de formation que celle-ci s'assigne et elle n'existe pas ou peu en tant que domaine autonome et séparé. Dans l'université opérationnelle, elle se développe comme pratique largement indépendante de l'enseignement et dans une optique d'abord fonctionnelle et instrumentale commandée par la demande externe ou encore par sa propre dynamique endogène de développement, ce qui est de plus en plus le cas dans ce que l'on appelle familièrement le « système de la recherche »

universitaire auquel les nouvelles générations de professeurs sont forcées de se soumettre puisque c'est lui qui, en dernière instance, légitime et encadre leur carrière, de l'embauche aux promotions en passant par l'acquisition de la permanence.

Cette survalorisation de la recherche, par un curieux paradoxe, finit par produire un déclassement de ceux qui la pratiquent. Ce qu'ils gagnent en reconnaissance immédiate, les universitaires courent le risque de le perdre à plus long terme en tant que figures vouées à la recherche « pure » d'une vérité sans attaches, en tant que « sages » désintéressés pouvant être entendus et socialement valorisés justement pour cette « sagesse » et ce « désintéressement ». Devenant des « experts » et parfois des mercenaires, répondant à la commande sociale des entreprises et des gouvernements, ils se livrent, sans toujours en être pleinement conscients, à leur propre déclassement à la fois comme universitaires et comme intellectuels<sup>1</sup>.

Ces deux modèles ont cohabité plus ou moins harmonieusement dans la même structure organisationnelle au cours des dernières décennies, réalisant des compromis plus ou moins explicites donnant lieu à un équilibre précaire, toujours menacé par un éventuel débordement qui s'est effectivement produit. Le modèle opérationnel – et professionnalisant – a fini par avaler l'autre ou, à tout le moins, a fini par le subordonner, le vouant à un statut de plus en plus problématique dans l'université contemporaine avec ce que cela implique : recul de la formation disciplinaire et de la culture générale au profit d'une formation de plus en plus étroitement spécialisée et ajustée à la demande sociale.

---

1. J'ai développé plus longuement cet aspect inattendu et sûrement non désiré par les premiers intéressés dans un chapitre consacré à « La recherche dans les humanités : les limites d'un paradigme », publié dans *La gauche a-t-elle un avenir ?*, Québec, Édition Nota Bene, p. 89-103 (Coll. *Interventions*).

## L'emprise du néolibéralisme et ses conséquences

Cette mutation décisive a été favorisée par le triomphe du néolibéralisme comme idéologie et comme pratique effective de régie des rapports sociaux dans le monde moderne. Dans l'Université, cela s'est traduit par le recours à une panoplie de dispositifs qui, considérés isolément, pourraient paraître de portée restreinte sinon insignifiants mais qui, réunis et formant réseau, allaient imposer une nouvelle légitimité, sanctionnant la victoire éclatante de ce que j'ai appelé, de manière polémique, la Sainte Trinité du néolibéralisme universitaire<sup>2</sup>.

Cette nouvelle hégémonie allait en effet prendre forme insidieusement dans la création notamment de chaires de recherche financées par les entreprises et ainsi mises à leur disposition ou par un État fédéral désireux d'intervenir de cette manière dans le champ, en principe exclusif aux provinces, de l'enseignement supérieur. Elle allait également se traduire par l'attribution de « primes de marché » distribuées en fonction de critères étrangers aux principes de reconnaissance propres au milieu universitaire et selon des règles aléatoires, « à la tête du client » pour reprendre une figure colorée se prêtant bien à la circonstance, contribuant à créer dans les faits deux catégories de professeur : les chercheurs appelés éventuellement à occuper les chaires, généralement surpayés et bénéficiant de privilèges dans la répartition des tâches, et les professeurs « ordinaires », voués d'abord à l'enseignement, moins reconnus et moins bien payés que les premiers. Ces initiatives typiques de l'université opérationnelle génèrent ainsi de petits empires de recherche, dominés par de nouveaux seigneurs, de petites baronnies qui ont tendance à fonctionner en vase clos, qui échappent dans une large mesure aux règles et aux contraintes institutionnelles de naguère et qui menacent l'unité et la cohérence de l'ensemble.

---

2. « La Sainte Trinité du néolibéralisme universitaire », *Le Devoir*, le samedi 24 février 2001.

Cette nouvelle orientation et la culture organisationnelle qui l'accompagne se sont répandues dans l'ensemble du système universitaire, y compris dans les établissements à première vue plus « progressistes ». À l'UQAM par exemple, toujours considérée par certains comme une université de gauche, une opération de planification stratégique amorcée au cours des dernières années entend en effet moderniser l'établissement en s'inspirant de la conception économiste et utilitariste dominante qui fait marchandise de tout, des biens de consommation courante aux productions les plus hautes de l'esprit qu'il faudrait savoir commercialiser et rentabiliser davantage.

Un comité de travail créé dans le cadre de cette opération a ainsi proposé tout un train de mesures relevant de cette vision et qui comprend, entre autres, les dispositifs suivants, que j'évoque à titre indicatif :

- développement de l'ensemble de la programmation académique dans la perspective de la « formation tout au long de la vie »;
- priorité aux recherches centrées objets et à l'interdisciplinarité sur les recherches disciplinaires plus classiques;
- rapprochement avec les milieux professionnels et le privé;
- promotion du service « orienté client »;
- conception des unités académiques comme « structures à géométrie et durée variables » pour dégager des « marges de manœuvre »;
- création de chaires institutionnelles de recherche;
- développement d'un système « d'intelligence d'affaires » et d'une culture de « repérage stratégique » dont le « coefficient stratégique expérimental » mis au point par le Bureau de la recherche institutionnelle (le BRI) est donné à titre d'exemple à suivre;
- multiplication et diversification de nouvelles chaires (de recherche, d'études, de services);
- préparation de « plans d'affaires complets »;
- accroissement des frais afférents pour les étudiantes, étudiants et imposition de « tickets modérateurs »;
- création d'« incitatifs » pour les professeurs et « assouplissement » du plafond de 20 % pour les primes de marché, déréglementées bien sûr à la hausse : *Sky is the limit!*;

- valorisation de la « performance »;
- promotion de la « langue seconde anglaise », etc.

Derrière ces mesures qui, considérées une par une, peuvent présenter une certaine pertinence, il y a une logique d'ensemble qui préside à leurs interrelations et à leur intégration dans un système globalisant. Cette logique relève d'une culture d'entreprise, peut-être valable dans le privé, mais sûrement discutable lorsque transposée dans l'Université qui ne saurait être assimilée et réduite à une entreprise comme une autre sans perdre l'essentiel de ce qui en constitue la substance même. Cette logique, c'est celle du libéralisme parvenu à son stade suprême de développement, sous la forme du néolibéralisme contemporain, étiquette qu'on ne retrouve pas dans le rapport de ce comité bien qu'elle qualifie le plus justement son entreprise.

Le rapport de ce groupe de travail ne marque pas le terme du processus de planification stratégique en cours à l'UQAM. La fraction progressiste de la Direction de cette Université, celle du moins qui continue de se définir comme telle, se chargera sans doute de l'accommoder à une sauce moins indigeste. Mais il reste, et cela me paraît significatif et particulièrement révélateur s'agissant de l'UQAM, que c'est tout de même de là qu'il faudra partir, c'est-à-dire d'une conception d'abord « managériale », et profondément conservatrice, de l'Université et de ses finalités. Ce qui, on en conviendra, n'est pas un mince paradoxe dans un établissement traditionnellement décrit comme « de gauche », en vertu d'une représentation convenue et largement surfaite.

### Une dérive inéluctable ?

Il s'est donc opéré une mutation majeure, une véritable métamorphose qui a transformé radicalement l'Université et dont on n'a pas encore pris toute la mesure. Pour certains, dont Michel Freitag qui a proposé une description lumineuse de ce processus selon lui mortifère, cette transmutation ne représente rien de moins qu'un « naufrage », une réalité irréversible avec laquelle il faut désormais composer, un

déclin inéluctable dont on peut, au mieux, ralentir la progression perçue comme fatale<sup>3</sup>.

Je ne partage pas, pour ma part, cette attitude fataliste et défaitiste bien que j'en comprenne les fondements. J'estime que le diagnostic sur lequel elle repose est juste. Il est clair que l'Université, non seulement s'est rapprochée de l'entreprise privée, à travers de multiples partenariats, mais qu'elle en a repris largement les modes de gestion pour son propre usage, à commencer par son autoreprésentation d'elle-même comme entreprise, lieu de production, de distribution et de commercialisation de savoirs diversifiés.

Le contexte général dans lequel elle se déploie aujourd'hui se traduit, comme le SPUQ l'a signalé dans son mémoire à la Commission parlementaire sur les universités, par tout un ensemble de traits, qui font réseau et système, et qui se manifestent par :

- une hiérarchisation de fait des établissements entre « grandes universités de recherche » et universités de second rang confinées au premier cycle;
- une remise en question des universités en région et de leur développement aux trois cycles d'études, les confinant essentiellement au premier cycle et dans certains créneaux d'enseignement;
- la spécialisation des universités, en liant leur soutien financier aux efforts de « rationalisation » des programmes, euphémisme masquant en réalité leur remise en question et parfois leur fermeture;
- le développement et la multiplication de programmes courts, taillés sur mesure pour répondre aux besoins des entreprises;

---

3. Michel Freitag, *Le naufrage de l'Université*, Québec, Éditions Nota Bene (1995), 1998 (Coll. « NB poche »). Voir aussi son chapitre consacré à « L'université aujourd'hui : les enjeux du maintien de sa mission institutionnelle d'orientation de la société » dans l'ouvrage collectif, dirigé par Gilles Gagné, *Main basse sur l'éducation*, Québec, Éditions Nota Bene, 1999, p. 237-294 (Coll. Essais critiques).



- la reconnaissance dans les faits d'une prétendue quatrième mission universitaire que serait la commercialisation des résultats de l'innovation, les trois missions universellement reconnues étant l'enseignement, la recherche et le service à la collectivité;
- l'institution, dans la même logique marchande, d'un statut de « professeur-entrepreneur » et la transformation de l'université en incubatrice d'entreprises « dérivées », faisant transiter vers leurs actionnaires les fruits financiers, appropriés privément, de travaux de recherche financés par les fonds publics à travers, notamment la création de chaires soutenues par les entreprises, elles-mêmes appelées à jouer un rôle déterminant dans l'orientation des programmes d'enseignement;
- la déréglementation des droits de scolarité par établissement et par domaine disciplinaire;
- l'accroissement des différenciations salariales au sein du corps professoral par l'augmentation des primes de marché et des statuts différenciés selon les domaines de compétence qui produisent des effets déstructurants dans l'université.

Ces traits – qui constituent des indicateurs révélateurs – relèvent d'une conception de l'université qui considère le savoir comme une marchandise, une valeur ajoutée à inscrire dans le circuit de la commercialisation sous l'impulsion d'une organisation s'inspirant de la logique des entreprises. C'est une conception largement partagée par les grandes organisations économiques internationales comme la *Banque mondiale* et l'*Organisation mondiale du commerce* et qu'on retrouve également comme source d'inspiration des orientations de nos propres gouvernements.

En ce qui me concerne, j'estime qu'il faut s'opposer à cette vision et continuer de privilégier le modèle – et l'idéal – de l'université comme service public, héritage scientifique et culturel, lieu de réflexion autonome et de débat, voué par sa mission même au progrès et à l'émancipation de tous les citoyens, à commencer par les moins favorisés de nos sociétés, conception qui se situe, bien sûr, à contre-courant de l'évolution actuelle.

L'évocation de la mutation de l'université contemporaine, dont je viens de rappeler très schématiquement les dimensions majeures, soulève bien sûr des questions :

- celle d'abord de sa vérité : jusqu'à quel point cette lecture rend-elle compte de la réalité de la nouvelle organisation universitaire et des pratiques qu'elle induit et qui l'accompagnent? En présente-t-elle une image déformée, en accentuant certains traits et en accordant trop peu d'importance à d'autres, ou en donne-t-elle un juste reflet?
- celle ensuite de l'action qu'il convient d'adopter si cette représentation est conforme à la nouvelle réalité. Faut-il l'accepter et composer avec elle pour maintenir ce qui nous paraît essentiel, et notamment la formation générale pour tous et la recherche désintéressée de la vérité? Faut-il s'y résigner, cultiver son jardin, et renoncer à la changer de quelque manière? Faut-il la refuser et élaborer un modèle alternatif? Et que pourrait être un tel modèle approprié à un nouveau monde lui-même fondé sur l'exploration des possibles?





## **L'Université : intellectuel collectif ou entreprise ?**

C'est dans les termes de cette opposition, inimaginables il y a vingt ans, qu'il faut formuler l'enjeu central auquel les universités sont confrontées aujourd'hui. Demeurer des lieux de réflexion indépendants ou se transformer en entreprises régies par le marché, c'est entre ces deux options qu'elles doivent choisir la figure de leur présent et de leur avenir.

Plusieurs estiment même que cette alternative, à toutes fins utiles, n'existe plus et que les universités n'auraient d'autre destin que l'adaptation aux « réalités contemporaines », c'est-à-dire aux « lois économiques » qui régissent désormais notre monde. Leur mutation, sinon leur métamorphose, en organisation bureaucratique commandée par une logique utilitariste serait donc aussi incontournable qu'inéluctable : une fatalité annoncée et programmée.

C'est cette thèse que les collaborateurs de ce cahier remettent fortement en question dans leurs analyses à partir d'un postulat différent : seul ce qu'on accepte et à quoi on se résigne est incontournable et inéluctable.

### **Collaborateurs :**

Normand Baillargeon, Département d'éducation et de pédagogie; Louis Gill, Département des sciences économiques; Yves Gingras, Département d'histoire; Charles Halary, Département de sociologie; Pierre Lebus, Département de sciences des religions; Georges Leroux, Département de philosophie; Jacques Pelletier, Département d'études littéraires et président du SPUQ.